

LE SG DE L'OPEP REÇU PAR TEBBOUNE

CAP SUR LA STABILITÉ DES MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8603 MARDI 29 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ELITE ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

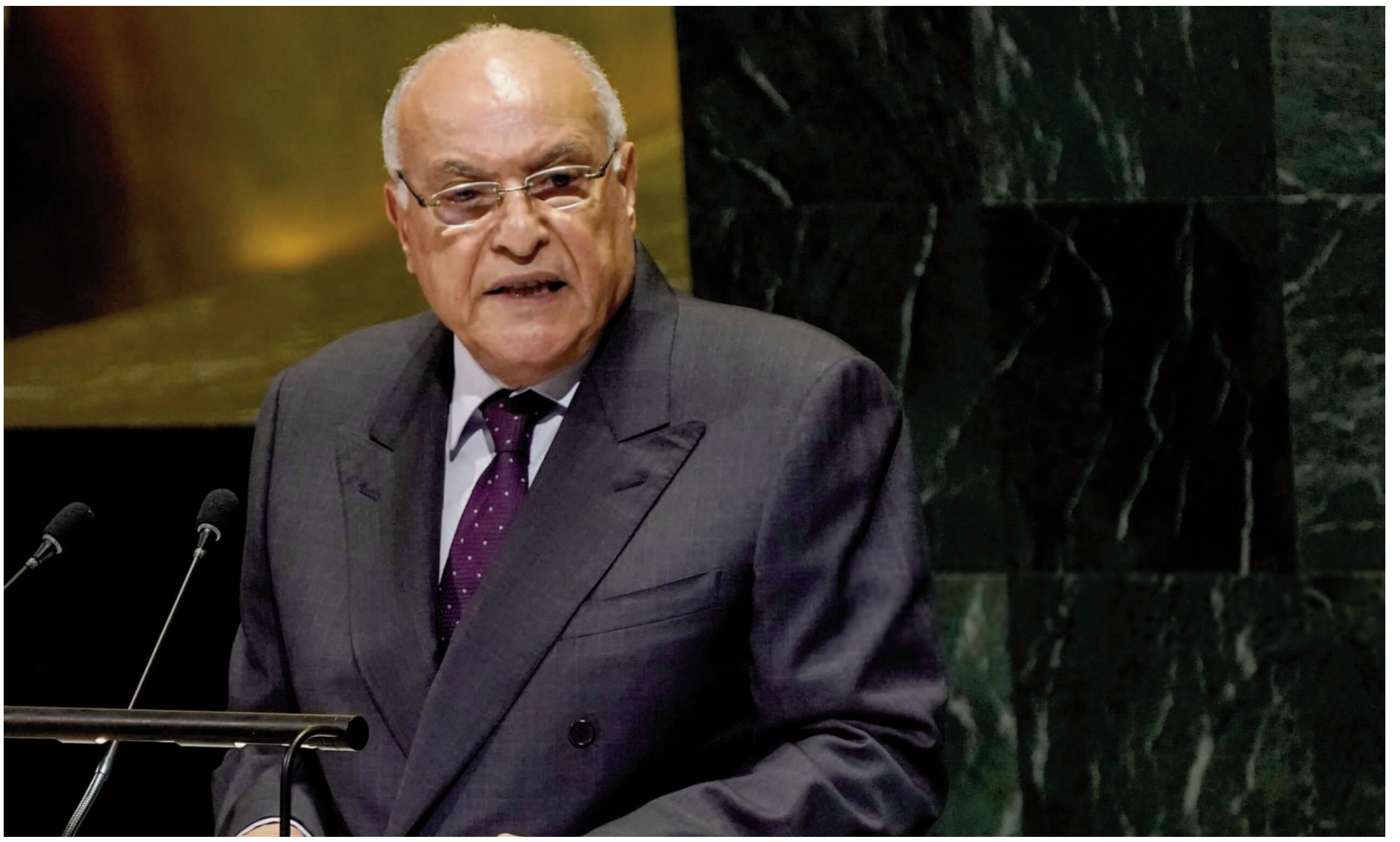
Faire de l'Algérie une locomotive scientifique

Page 2

CONFLITS DANS LE MONDE

ALGER PLAIDE POUR L'UNIVERSALISME DU DROIT INTERNATIONAL

En déplacement à New York, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a fustigé les "deux poids, deux mesures" à l'ONU. Il a réitéré les positions immuables de l'Algérie sur les dossiers brûlants, notamment la Palestine, le Sahara occidental et la paix en Afrique, tout en appelant à une refondation en profondeur du multilatéralisme. Page 3



ÉLECTIONS LOCALES

Garantir l'accès à l'information

Page 2

SAHARA OCCIDENTAL

Quand Rabat brade sa souveraineté et s'enferme dans l'impasse

Page 3

CAN 2027

Face au Burundi, les Verts visent la passe de deux

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

FAIRE DE L'ALGÉRIE UNE RÉFÉRENCE SCIENTIFIQUE

L'appel de Tebboune à l'élite de la diaspora

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué l'apport des compétences algériennes établies à l'étranger, lors d'une audience accordée aux membres du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger au siège de la Présidence, les appelant à mettre leur expertise au service du développement du pays.

Le président Tebboune a d'emblée déclaré, avant-hier : « C'est un grand honneur pour moi de vous rencontrer. Vous êtes l'élite de l'élite du pays dans tous les domaines. » Il a estimé que « le niveau de développement actuel en Algérie appelle la contribution de ses scientifiques, où qu'ils se trouvent, pour passer, ensemble, à une nouvelle étape, si Dieu le veut ».

A travers ce message, le président de la République a placé la mobilisation des compétences scientifiques au cœur de la prochaine phase du développement national. Il a notamment insisté sur le rôle des diplômés et de la jeunesse dans la construction du pays, rappelant que les moins de 40 ans représentent plus de 70 % de la population algérienne.

« Le pays se développe grâce à ses enfants et à ses diplômés universitaires », a-t-il souligné, avant de projeter cette dynamique sur le long terme, affirmant que « ce que nous sommes en train de semer va tenir au moins une vingtaine ou une trentaine d'années pour permettre à l'Algérie de se propulser là où elle mérite d'être, par rapport à l'ambition de ses enfants ».

Les membres du Haut Conseil ont, de leur côté, salué le soutien du président de la République aux compétences scientifiques algériennes et sa volonté de les associer au développement du pays, notamment dans la perspective de consolider une économie fondée sur la connaissance.

Le Pr Elias Zerhouni, coordonnateur du Conseil, a indiqué avoir perçu, lors de cette rencontre, « la conviction qui anime le président de la République quant à la nécessité pour l'Algérie d'opérer aujourd'hui un véritable décollage dans divers domaines, en s'appuyant sur ses enfants scientifiques, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger ». Il a assuré que « nous disposons des capacités pour cela, et notre pays est prêt pour cette étape ».



Tebboune avec les membres du Haut Conseil scientifique à l'étranger.

Il a précisé que les membres du Conseil avaient présenté au président de la République les étapes déjà franchies afin de « concrétiser des projets et des programmes opérationnels à même de servir le développement national ».

La création de cette instance traduit ainsi la volonté de rapprocher davantage les compétences algériennes établies à l'étranger des universités, des centres de recherche et des institutions nationales. Le Pr Belgacem Haba a salué un espace destiné à réunir les scientifiques de la diaspora avec leurs homologues en Algérie afin de renforcer les échanges et d'élaborer de nouveaux programmes au profit de différents secteurs. Cette passerelle entre l'expertise internationale et les besoins nationaux constitue l'un des principaux enjeux de cette nouvelle instance. Pour le Pr Kamal Youcef-Toumi, spécialiste en génie mécanique à l'Université américaine de Boston, le président de la République a mis en avant « la nécessité d'atteindre l'excellence et de bâtir des capacités scientifiques capables de développer le pays ». Ces ambitions devront, selon lui, être concrétisées en collaboration avec « les compétences, les universités et les établissements à l'intérieur du pays ».

DES PROJETS AU SERVICE DES PRIORITÉS NATIONALES

Les interventions des autres membres du Conseil ont confirmé la diversité des domaines concernés. Le Pr Yahia Chebloune, spécialiste en virologie et en développement des vaccins, a fait état d'un « débat riche » avec le président de la République, marqué, selon lui, par « une grande volonté et une forte détermination à poursuivre le développement du pays dans tous les domaines, en s'appuyant sur la science et les savants ».

Il a indiqué que le chef de l'Etat avait appelé les membres du Conseil à contribuer à cette démarche en mettant leur expertise au service du pays. La rencontre a, selon lui, permis de constater « la parfaite connaissance par le président de la République des besoins actuels de l'Algérie, notamment ses compétences scientifiques dans les différentes spécialités ».

L'intelligence artificielle figure, elle aussi, parmi les domaines appelés à bénéficier de cette mobilisation. Le chercheur et professeur à l'Université de Paris Abdelhamid Mellouk a salué l'intérêt accordé au transfert de l'expertise des scientifiques algériens établis à l'étranger, ainsi qu'à l'encadrement de la jeune élite appelée à assurer la relève.

Dans le domaine médical, le Pr Bachir Taouli, spécialiste et chercheur en radiologie aux Etats-Unis, a souligné l'importance de cette rencontre et remercié le président de la République pour son soutien aux scientifiques algériens établis à l'étranger. Il a notamment relevé la volonté de renforcer leurs liens avec leur pays d'origine à travers des passerelles de communication et de les associer aux différents domaines vitaux.

Sihem Bounabi

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE s'engage à faciliter l'accès à l'information

L'AUTORITÉ nationale indépendante des élections (ANIE) a réaffirmé sa volonté de renforcer la coordination avec les médias à l'approche des élections locales prévues le 28 novembre prochain, tout en plaidant pour une information électorale accessible, précise et diffusée dans les délais. C'est ce qu'a indiqué hier son président, Saïd Arous, à l'ouverture d'une journée d'étude consacrée au rôle des médias dans ce scrutin.

À cette occasion, le président de l'ANIE a affiché la disponibilité de l'Autorité à consolider ses échanges avec les professionnels des médias, notamment pour faciliter l'accès à l'information électorale et éviter les interprétations erronées. Il a mis en avant l'importance de fournir l'information électorale « au moment opportun » et de répondre aux interrogations soulevées par les médias.

Pour Arous, cette coordination devrait contribuer à « éviter les ambiguïtés et les malentendus » et renforcer la confiance dans l'information destinée à l'opinion publique. Il a souligné que « l'information électorale officielle doit être disponible, claire et précise », tout en rappelant que la rapidité de sa diffusion ne saurait se faire au détriment de sa véracité.

Le président de l'ANIE a également souligné les défis imposés par l'environnement numérique. Relevant qu'« à l'ère des médias numériques, l'information circule en quelques secondes », il a assuré que « l'information non exacte est capable de se propager avec la même rapidité que l'information correcte ».

Cette évolution, a-t-il poursuivi, « multiplie la responsabilité de tous », aussi bien des institutions chargées du processus électoral que des médias qui en assurent le suivi. Il a, dans ce cadre, salué la mobilisation des médias nationaux publics et privés lors des précédentes échéances, estimant qu'ils avaient accompagné les différentes étapes du processus et contribué à expliquer les procédures aux citoyens.

Intervenant lors de cette journée d'étude, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a mis l'accent sur la complémentarité entre les institutions électorales et le secteur de la Communication pour accompagner les prochaines échéances.

Il a déclaré qu'« il est pour nous un honneur de concrétiser, avec l'Autorité nationale indépendante des élections, une approche fondée sur la complémentarité et la coordination institutionnelle », considérant cette rencontre comme un espace destiné à renforcer les conditions d'une couverture médiatique professionnelle.

LE DROIT À UNE EXPRESSION LIBRE

Le ministre a souligné que le thème retenu pour cette journée, « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente », traduisait la place accordée au travail journalistique dans l'accompagnement du processus électoral. Il a expliqué que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant notamment à garantir au citoyen « le droit à une expression libre » à travers l'exercice de son choix démocratique pour désigner ses représentants dans les institutions élues nationales et locales. Dans ce contexte, Bouslimani a relevé que « les domaines de l'information et des élections ont connu des réformes importantes », en phase avec « les grandes transformations qui ont marqué le paysage national depuis 2019 » et avec « les évolutions technologiques et géopolitiques » qui influent sur les pratiques démocratiques. Il a également rappelé que les réformes engagées dans les domaines juridique et institutionnel œuvrent à « promouvoir le système des droits et des libertés » et à améliorer la gestion de la chose publique. S'agissant plus précisément du rôle des médias, le ministre a souligné l'importance des garanties consacrées à la liberté de la presse et à l'exercice de la profession journalistique dans le respect de la loi, affirmant que « ces garanties viennent confirmer le rôle central des médias dans la promotion de la démocratie ». Il a cité, parmi les principaux espaces d'exercice de ce rôle, « les élections sous leurs différentes formes et cadres », qui nécessitent une information accessible, professionnelle et responsable.

Le secteur de la Communication entend, dans cette perspective, poursuivre le renforcement de l'encadrement professionnel et de la formation spécialisée. L'objectif, selon Bouslimani, est de permettre aux journalistes « d'accomplir leur mission médiatique dans une liberté responsable et avec un devoir professionnel » qui les place « à égale distance de l'ensemble des candidats ». Le ministre a également salué le travail accompli par les médias algériens lors des précédentes échéances, tout en déclarant que « les médias algériens ont toujours démontré leur engagement professionnel et leur sens national », il a souligné leur présence dans la couverture des différents événements et rendez-vous électoraux. Il a ajouté que cette expérience constitue, selon lui, un acquis à consolider à l'approche des locales du 28 novembre, avec une coordination appelée à se poursuivre entre la famille médiatique et l'ANIE.

Sihem B.

ATTAF À L'ONU :

«Le droit doit être le même pour tous»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a appelé, hier à New York, à restaurer la confiance dans le système multilatéral, plaidant pour une réforme profonde de l'ONU et réaffirmant les positions de l'Algérie sur la Palestine, le Sahara occidental et les crises africaines.

Le monde se trouve « à un carrefour », marqué par la multiplication des conflits, le recul du dialogue et la montée des rapports de force. C'est le constat dressé par M. Attaf lors du débat général de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Soutenant que le danger ne réside plus uniquement dans les guerres mais dans le risque de voir celles-ci devenir « une chose normale et acceptable » et les règles du droit international appliquées au gré des rapports de force, il s'est interrogé : « Quel système international peut fonctionner lorsque les principes sont sélectionnés selon l'identité de celui qui les viole ? » Il a ainsi placé au centre de son intervention la question de la crédibilité du système multilatéral.

Pour l'Algérie, la restauration de cette confiance doit commencer par l'ONU elle-même. M. Attaf a estimé que sa réforme n'était plus « un luxe institutionnel », appelant à renforcer le rôle et l'autorité de l'Assemblée générale et à engager une réforme profonde du Conseil de sécurité afin de le rendre « plus représentatif, plus juste et plus efficace ».

Dans ce cadre, l'Algérie a renouvelé son soutien à la position africaine commune pour une représentation permanente, équitable et dotée de pleines prérogatives au Conseil de sécurité. Pour M. Attaf, la correction de l'injustice historique faite au continent constitue une condition de la crédibilité du système international, affirmant qu'« on ne peut demander aux peuples de faire confiance à l'action multilatérale si ses institutions continuent de refléter les rapports de force d'un monde révolu ».

Cette exigence de cohérence a également structuré le volet consacré aux crises régionales. Le ministre d'Etat a ainsi consacré une partie de son intervention à la situation dans le Golfe, où l'Algérie suit avec « une profonde inquiétude » la poursuite de l'escalade. M. Attaf a relevé qu'un conflit en cours pèse sur les Etats et les peuples de la région, menace leur sécurité et leur stabilité et compromet leurs perspectives de développement. Alger a renouvelé sa condamnation des atteintes à la souveraineté des Etats du



Ahmed Attaf.

Golfe, appelant à la désescalade et au respect du droit international. L'Algérie a également condamné la poursuite des agressions de l'entité sioniste contre les pays de la région, notamment la Syrie et le Liban, ainsi que les tentatives de division de la Somalie.

Concernant la Palestine, M. Attaf a réaffirmé le soutien « plein et sans condition » de l'Algérie aux droits « légitimes et inaliénables » du peuple palestinien, notamment son droit à établir un Etat indépendant et pleinement souverain, avec Al-Qods comme capitale. Le ministre a dénoncé la poursuite des souffrances des civils palestiniens et les politiques de colonisation, estimant que la question palestinienne constitue un « test quotidien » de la crédibilité du droit international.

SAHARA OCCIDENTAL : TROIS CONDITIONS POUR LES NÉGOCIATIONS

Le même principe a guidé la position algérienne sur le Sahara occidental. M. Attaf a réaffirmé le soutien d'Alger au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et salué la tenue de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario sous l'égide de l'ONU, avec l'assistance des Etats-Unis. Il a ensuite décliné trois conditions pour que ce processus puisse aboutir. Premièrement, les deux parties doivent s'engager de bonne foi dans la recherche d'une solution politique « juste, durable et acceptable pour les deux parties ». Deuxièmement, toute négociation doit rester inscrite dans la référence onusienne et respecter la doctrine de l'ONU en matière de décolonisation. Troisièmement, toute tentative de marginaliser le peuple sahraoui et son représentant, le Front Polisario, ne ferait qu'aggraver le conflit. M. Attaf a ainsi déclaré que « le passage d'un demi-siècle ne peut transformer une réalité imposée en vérité juridique ».

Au Sahel, l'Algérie défend une approche fondée sur l'articulation entre sécurité et développement. Reprenant une position exprimée par le président Abdelmadjid Tebboune, M. Attaf a souligné qu'il n'était pas possible de combattre le terrorisme par une approche « sécuritaire pure », pas plus qu'il n'était possible de traiter la pauvreté et la marginalisation sans tenir compte de l'environnement qui favorise l'expansion des groupes terroristes et des réseaux criminels. « La sécurité et le développement ne sont pas deux chemins parallèles ; ils sont les deux faces d'une même pièce », a-t-il résumé.

Concernant la Libye, le ministre a renouvelé le soutien d'Alger à une solution politique, pacifique et globale conduite par les Libyens eux-mêmes. Il a appelé à la réunification des institutions et à la fin des ingérences étrangères, considérées comme un élément essentiel pour sortir le pays de ses divisions. L'Algérie a aussi réaffirmé son soutien aux autorités légitimes du Yémen et du Soudan.

Dans le dernier volet de son intervention, M. Attaf a relié cette vision de la stabilité aux enjeux du développement. Il a présenté les choix nationaux de l'Algérie en matière de développement durable, rappelant leur consécration constitutionnelle depuis 2020 et la présentation, en juillet 2026, du rapport national volontaire sur la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable.

Sihem Bounabi

EDITORIAL

Quand Rabat brade sa souveraineté pour Tel-Aviv et s'enferme dans l'impasse

PAR KAMEL MANSARI



Pour le régime marocain, la volonté impérieuse de sceller une normalisation stratégique avec Israël a finalement pris le pas sur l'ambition obsessionnelle de conquérir définitivement le territoire sahraoui, reléguant ce dernier au rang de simple monnaie d'échange diplomatique. Cet enlisement trouve son explication profonde dans la stratégie illusoire du régime marocain qui, à partir de la fin de l'année 2020, a montré que le renforcement de son alliance stratégique avec Tel-Aviv a rapidement supplanté l'objectif de régler définitivement la question du Sahara occidental. En dépit de l'agitation médiatique et des narratifs officiels présentés au peuple marocain, le dossier sahraoui se retrouve aujourd'hui dans la même impasse, figé dans un statut de conflit gelé et ramenant la situation diplomatique globale à son strict point de départ. Les révélations de Mike Pompeo dans ses mémoires intitulés « Never Give an Inch: Fighting for the America I Love » lèvent d'ailleurs le voile sur les coulisses des négociations des accords d'Abraham en novembre 2020. Lors de ses échanges avec Donald Trump, la volonté du pouvoir marocain de reconnaître Israël était explicitement conditionnée à une contrepartie américaine sur le statut du territoire autonome.

L'élément le plus révélateur réside dans le niveau de détachement stratégique de l'administration américaine de l'époque, puisque Pompeo évoque simplement dans son récit les discussions autour d'un territoire du sud, sans même juger nécessaire de nommer le pays ou de désigner précisément le Sahara occidental. Cette omission démontre que pour Washington, il s'agissait avant tout d'un échange périphérique visant à faire aboutir la normalisation avec Israël, tandis que le régime marocain troquait un enjeu de souveraineté contre une alliance sécuritaire. L'annonce de la décision américaine de 2020 a pourtant été présentée à l'opinion publique marocaine comme le prix fort obtenu par Rabat, à savoir le règlement imminent et définitif du conflit en sa faveur. En réalité, cette construction diplomatique a servi de pilule politique administrée au peuple marocain pour faire accepter un rapprochement avec Israël, un choix fondamentalement impopulaire.

Plusieurs années après cette décision, le constat s'impose de lui-même. L'absence de reconnaissance par l'Organisation des Nations unies ou par l'Union européenne et le refus du peuple sahraoui d'abdiquer, maintiennent le statut juridique du territoire totalement inchangé, tandis que la promesse américaine n'a pas déclenché l'effet d'entraînement international escompté. Aujourd'hui, les déclarations répétées du ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita s'apparentent davantage à une tentative de camouflage et à un aveu d'échec qu'à une dynamique victorieuse, confirmant que le Maroc est revenu à son point de départ territorial tout en ayant consommé la normalisation.

UN BAIN DE LUCIDITÉ

Cette réalité éclaire d'un jour nouveau les soubresauts géopolitiques actuels, au moment même où la récente sortie médiatique de Massad Boulos, conseiller politique de l'administration américaine pour les affaires arabes et africaines, résonne comme un signal d'alarme et un bain de lucidité sur le conflit colonial le plus ancien du continent africain. En affirmant clairement qu'aucune solution imminente ne se profile pour le règlement du dossier du Sahara occidental, Washington vient de doucher les illusions d'un règlement rapide que certains acteurs tentaient d'imposer à coup d'agitprop diplomatique. Ce constat d'échec, dressé au terme de rounds de négociations menés entre Madrid et Washington, remet les pendules à l'heure et oblige la communauté internationale à regarder la réalité en face, à savoir que le problème sahraoui ne se résoudra ni par le diktat, ni par le déni du droit international.

Au cœur de cette architecture diplomatique complexe, les déclarations de Boulos ont le mérite de balayer d'un revers de main les accusations stériles et récurrentes du Makhzen à l'encontre de l'Algérie. En qualifiant Alger de pays facilitateur qui ne saurait en aucun cas imposer sa volonté au peuple sahraoui, le diplomate américain démonte la fable marocaine faisant d'Alger la source du blocage. Bien au contraire, le rôle constructif de l'Algérie s'inscrit dans une quête constante de stabilité régionale, fondée sur le respect indéfectible de la légalité internationale et des chartes onusiennes. Le Front Polisario, en tant que représentant légitime et souverain de son peuple, demeure maître de ses choix et de ses réponses face aux propositions d'annexion déguisées en plans d'autonomie.

Cette séquence intervient à un moment éminemment critique, à l'approche d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU aux enjeux existentiels pour l'avenir de la Minurso et des réfugiés sahraouis. Alors que Rabat tente systématiquement de brandir la moindre résolution pour légitimer ses thèses expansionnistes, la récente riposte de la République arabe sahraouie démocratique à l'Assemblée générale des Nations unies rappelle un truisme juridique fondamental, à savoir que le Conseil de sécurité n'a jamais reconnu la moindre souveraineté marocaine sur le territoire non autonome du Sahara occidental. Toute tentative de travestir la vérité historique ou de transformer un processus de décolonisation en simple différend frontalier se heurte au roc de la doctrine onusienne, car le droit à l'autodétermination n'est ni négociable, ni sujet à prescription. Plus que jamais, la question sahraouie demeure un test décisif pour la crédibilité de l'édifice onusien. La persistance de ce statu quo ante, nourri par l'obstructionnisme des puissances occupantes et les calculs géopolitiques à court terme, fait peser une menace durable sur la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région nord-africaine. K.M

MÉCANISATION ET NUMÉRISATION

L'expertise italienne au service de l'agriculture algérienne

Une mission entrepreneuriale italienne, composée de treize entreprises spécialisées dans les technologies agricoles, a présenté, hier à Alger, des solutions destinées à accompagner la modernisation du secteur agricole algérien. Organisée dans le prolongement du Forum d'affaires algéro-italien tenu en juillet 2025 à Rome, cette rencontre a porté sur les opportunités de coopération dans la mécanisation et la digitalisation de l'agriculture.

Tenue sous le thème «Algérie-Italie, opportunités de coopération : mécanisation et numérisation de l'agriculture», la rencontre a permis de rapprocher l'offre technologique italienne des besoins exprimés par les opérateurs algériens, notamment en matière d'équipements, de systèmes d'irrigation et de solutions destinées à améliorer la productivité agricole.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, a souligné que cette initiative intervient dans un contexte de transformation du secteur agricole algérien, marqué par l'augmentation de la production et l'extension des surfaces cultivées, notamment dans les régions du Sud.

Cette évolution doit néanmoins répondre à plusieurs défis, notamment les effets du changement climatique, la gestion des ressources en eau, l'amélioration de la productivité et la modernisation des méthodes et des équipements agricoles. Autant de domaines dans lesquels l'expertise et les technologies italiennes peuvent, selon la diplomate, apporter des solutions concrètes.

La présence des 13 entreprises italiennes participant à la mission traduit l'intérêt porté au marché algérien. Cet intérêt semble également partagé par les opérateurs locaux, puisque près de 90 entreprises algériennes ont manifesté leur intérêt pour cette initiative.

Selon Mme Schiavo, cette mobilisation ouvre la voie à une coopération dépassant les simples échanges commerciaux. L'objectif est également de favoriser des partenariats industriels à long terme, le partage de savoir-faire et des collaborations susceptibles de générer davantage de valeur ajoutée en Algérie.



L'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo.

La diplomate a, à ce titre, cité les projets développés à Timimoun par le groupe italien Bonifiche Ferraresi (BF), en partenariat avec le Fonds national d'investissement algérien. Une visite à Blida est également prévue afin de permettre aux entreprises italiennes de rencontrer des acteurs algériens de la mécanisation agricole, de la production et de la commercialisation de machines et d'équipements. Cette démarche vise à rapprocher les opérateurs des deux pays et favoriser l'émergence de projets adaptés aux besoins du marché algérien.

La coopération intervient par ailleurs dans un contexte international marqué par la hausse du coût des matières premières et des intrants, les répercussions des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, ainsi que les effets du changement climatique sur les rendements agricoles. Ces facteurs pèsent sur les revenus des agriculteurs et sur leur capacité à investir dans les technologies et les équipements.

Face à ces contraintes, Schiavo a appelé à maintenir les investissements dans la modernisation agricole afin d'améliorer la productivité et de contribuer au renforcement de la souveraineté alimentaire.

LES ÉCHANGES ALGÉRO-ITALIENS À PRÈS DE 14,9 MILLIARDS DE DOLLARS

Intervenant lors de cette rencontre, la directrice générale adjointe des relations commerciales bilatérales avec les pays européens au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Mme Nesnes Louiza, a présenté les chiffres des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie, ainsi que les perspectives de développement des exportations algériennes à l'horizon 2030. En 2025, ces échanges ont atteint près de 14,9 milliards de dollars, avec 10,84 milliards de dollars d'exportations algériennes contre 4,05 milliards de dollars d'importations, soit un excédent de 6,79 milliards de dollars en faveur de l'Algérie. L'Italie est ainsi le deuxième fournisseur de l'Algérie et son premier client, selon la même responsable. Après une forte progression en 2022 et 2023, les échanges ont ralenti en 2024 et 2025, les exportations algériennes restent cependant fortement concentrées sur les produits énergétiques, qui représentaient 96,7% des ventes vers l'Italie en 2025. Les produits sidérurgiques représentaient 1,9% et les engrais 0,4%, soulignant le potentiel de diversification des exportations hors hydrocarbures.

Les importations algériennes depuis l'Italie sont principalement constituées de biens d'équipement et de produits industriels, notamment les chaudières, machines et engins représentaient 29,21% des importations, suivis des combustibles minéraux et huiles minérales (16,52%), des machines et matériels électriques (6,81%), des ouvrages en fer et en acier (6,34%) et des matières plastiques (5,05%).

En outre, les importations algériennes de biens d'équipement agricole italiens sont passées de 34,43 millions de dollars en 2024 à 49,45 millions de dollars en 2025, a-t-elle indiqué. Plusieurs produits algériens présentent par ailleurs un potentiel de développement sur le marché italien. Les exportations de demi-produits en fer et en acier ont atteint 111,7 millions de dollars et celles de produits plats 81,34 millions de dollars. Les engrais azotés ont représenté 40,47 millions de dollars d'exportations vers l'Italie, contre 1,38 milliard de dollars vers le monde. Le ciment et le clinker ont atteint 28,4 millions de dollars vers l'Italie, sur 372,8 millions de dollars à l'échelle mondiale. De plus, les dattes constituent également un créneau à développer, a-t-elle souligné.

Par ailleurs, la diversification des exportations algériennes reste confrontée à plusieurs obstacles à l'accès au marché italien, notamment les mesures de protection appliquées aux produits sidérurgiques, les exigences sanitaires, vétérinaires et documentaires concernant les produits d'origine animale, ainsi que les droits et exigences techniques appliqués aux produits alimentaires.

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) constitue également une nouvelle contrainte pour certains secteurs. La faible visibilité des produits algériens sur le marché italien représente également un défi, nécessitant davantage d'actions de promotion et de marketing, selon la même responsable.

Selon Mme Nesnes, l'Italie demeure ainsi un partenaire commercial majeur de l'Algérie, avec des échanges encore largement dominés par les produits énergétiques. Les données présentées font toutefois ressortir des possibilités de diversification dans les engrais, la sidérurgie, le ciment et l'agroalimentaire, afin de renforcer la présence des produits algériens sur le marché italien.

Rim Boukhari

CAMPAGNE AGRICOLE 2026-2027

Khaldi appelle à mobiliser tous les moyens

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a insisté, hier à Alger, sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour assurer la réussite de la campagne agricole 2026-2027, en mettant l'accent sur l'accompagnement des agriculteurs, l'amélioration des rendements et l'augmentation des superficies cultivées.

Intervenant lors d'une rencontre avec les Directeurs des services agricoles (DSA) des wilayas, consacrée aux préparatifs de la nouvelle campagne, le ministre a souligné la nécessité de renforcer l'accompagnement technique et l'orientation des agriculteurs, notamment pour garantir le bon déroulement de la campagne de labour-semailles.

Parmi les principaux objectifs fixés pour cette campagne figurent l'extension des superficies consacrées aux céréales, l'introduction de nouvelles variétés de blé et l'élaboration d'une carte agricole couvrant les différentes régions du pays. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à asseoir la politique agricole nationale sur une cartographie scientifique précise.

La filière céréalière constitue, selon le ministre, un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire, compte tenu de son poids dans l'alimentation de la population et de son impact sur la facture d'importation. L'augmentation de la production nationale doit ainsi permettre de réduire les importations, d'économiser des devises, tout en améliorant les revenus des agriculteurs et en favorisant la création d'emplois.

Pour atteindre ces objectifs, Khaldi a appelé à assurer la disponibilité des différents intrants nécessaires, notamment les semences, les engrais, les équipements et les moyens de mécanisation et de financement. Il a également insisté sur l'amélioration de la qualité et des rendements à l'hectare, à travers une meilleure maîtrise de l'itinéraire technique ainsi que l'amélioration de la qualité des semences et des engrais.

Le ministre a, dans ce cadre, appelé à entamer suffisamment tôt la préparation des sols afin de profiter des premières pluies, à réaliser les semis durant la période optimale et à anticiper le recours à l'irrigation d'appoint lorsque les conditions l'exigent.

Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la fiabilité des données agricoles, en s'appuyant sur des informations précises et soumises aux principes de responsabilité et de reddition des comptes, dans le cadre du système national de données agricoles. De plus, le ministre a mis en avant la révision de la loi d'orientation agricole, récemment ordonnée par le président de la République. Cette révision, qui devra associer l'ensemble des acteurs concernés, devrait permettre, selon lui, d'adapter le cadre réglementaire aux évolutions du secteur et de constituer un «tournant» dans la politique agricole nationale. Le ministre a, par ailleurs, souligné l'importance du foncier agricole dans l'accroissement de la production. Il a relevé l'existence de «vastes superficies agricoles qui restent chaque année en jachère», annonçant le lancement d'un recensement exhaustif des terres inexploitées.

Ces superficies seront progressivement intégrées au système national de données agricoles, selon une approche qu'il a voulue équitable, avec un accompagnement et des mesures d'encouragement en faveur des investisseurs, notamment dans les régions du Sud.

La sécurité alimentaire demeure, selon le ministre, une priorité nationale et un pilier de la souveraineté du pays. Les orientations arrêtées lors de la dernière réunion du Conseil des ministres constituent à ce titre une «feuille de route claire» pour le secteur.

Khaldi a estimé que l'Algérie dispose des atouts nécessaires pour relever ce défi, notamment de vastes terres fertiles, d'un savoir-faire agricole et d'un encadrement administratif et technique, appuyé par un réseau d'instituts et d'organismes de recherche.

Sur le volet financier, il a annoncé le maintien du dispositif du crédit fournisseur au profit des agriculteurs affectés par les conditions climatiques. Des réunions hebdomadaires seront également organisées afin de suivre les dossiers de crédit et de lever les éventuels obstacles à leur traitement. Le ministre a appelé, à ce titre, à intensifier les actions de sensibilisation en faveur de l'assurance agricole.

R. B.

STABILISATION DES MARCHÉS PÉTROLIERS

Cohésion et concertation, les maîtres-mots

La stabilité des marchés pétroliers ne repose pas uniquement sur les données, mais aussi sur la confiance, les mécanismes établis et la volonté des nations de coopérer lorsque les circonstances se compliquent et nécessitent un dialogue continu. C'est ce qu'a affirmé, hier, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, au sortir de l'audience que lui a accordé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qualifiant ses directives de judicieuses.

Haitham Al Ghais, qui se trouve en Algérie à l'occasion de la célébration du 10e anniversaire de l'Accord d'Alger ayant posé les bases de la «Déclaration de coopération» (DoC), a d'abord tenu à souligner qu'outre la célébration de cet événement important, cette journée est aussi l'occasion de «saluer le rôle de l'Algérie et son soutien constant et indéfectible à l'OPEP». A cet égard, il a rendu un hommage appuyé au président Tebboune pour «son leadership, son rôle, son soutien et ses précieux conseils dans nos travaux au sein de l'OPEP». Il a également salué le gouvernement algérien pour son «engagement continu en faveur du dialogue et de la stabilité des marchés pétroliers mondiaux».

Abordant le contexte dans lequel intervient sa visite en Algérie à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures Mohamed Arkab, le secrétaire général de l'OPEP a mis en avant la nécessité de poursuivre la concertation entre les pays de l'Organisation et leurs alliés formant l'OPEP+, notamment au vu de la situation actuelle du marché mondial du pétrole.

«La stabilité des marchés ne repose pas uniquement sur les données, mais aussi sur la confiance, les mécanismes établis et la volonté des nations de coopérer lorsque les circonstances se compliquent», a-t-il dit. A ce titre, il a passé en revue les différents paramètres qui soutiennent le secteur pétrolier et assurent sa pérennité, dont la conséquence n'est autre que la sécurisation des approvisionnements et la disponibilité de l'or noir dans le cadre des contrats conclus avec de nombreux pays.



Al Ghais reçu par Tebboune.

D'où, «l'investissement, la sécurisation des approvisionnements et la stabilité économique sont autant d'éléments étroitement liés à la stabilité découlant de l'accord OPEP+», a soutenu Haitham Al Ghais. Pour lui, il est donc nécessaire de maintenir la concertation entre les pays de l'Organisation et leurs alliés afin de décortiquer et d'étudier de façon approfondie la situation du marché pétroleur sous tous les angles et d'en sortir, à chaque fois, avec des décisions qui vont dans l'intérêt des pays et des marchés. «La nécessité du dialogue demeure intacte ; au contraire, elle est devenue plus cruciale que jamais», a-t-il déclaré solennellement. Il a insisté que l'investissement, la sécurité des infrastructures et la stabilisation économique des pays membres sont liés à la question de la stabilisation de l'accord OPEP+, réitérant qu'il faut absolument maintenir le dialogue. «C'est très important pour nous», a-t-il conclu.

Revenant sur l'Accord d'Alger, le secrétaire général de l'OPEP a estimé que cet événement «nous rappelle que même dans les moments les plus difficiles, la coopération reste possible, et c'est cet héritage que nous devons tous garder en mémoire en ce dixième anniversaire de la Déclaration d'Alger». Qualifiant cet Accord de très important, il a mis en relief qu'il a constitué et qu'il constitue une occasion significative pour la sécurité énergétique des pays.

Se disant honoré d'avoir rencontré le président Tebboune, Haitham Al Ghais a réitéré ses sincères remerciements à l'Algérie et à ses dirigeants, tout en saluant les efforts du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab pour l'invitation qu'il lui a adressée à venir en Algérie pour participer à la célébration «l'anniversaire si particulier» de l'Accord d'Alger, et pour son soutien et son rôle prépondérant dans la gestion des travaux de l'OPEP. «Dix ans après, l'Accord d'Alger demeure une leçon pour l'histoire», a conclu le secrétaire général de l'OPEP.

T. Gacem

DÉPLOIEMENT DE SONATRACH EN AFRIQUE

Une présence renforcée et diversifiée

AU-DELÀ de la coopération en cours entre l'Algérie et le Niger dans le secteur des hydrocarbures, la coopération devrait être renforcée et élargie dans le futur en vue de toucher à d'autres segments. Outre le Niger, l'Algérie, via le Groupe Sonatrach, se déploie davantage sur le continent africain. La stratégie de Sonatrach au sein du continent africain a été, hier, au centre de l'intervention du vice-président de la stratégie et de la planification du groupe, Fayçal Laraba, à la Radio nationale. Il est revenu sur l'ancrage africain de Sonatrach, principalement au Niger, où un programme très ambitieux est mené par l'Algérie. Signalant le fait que la présence de l'Algérie au Niger ne date pas d'hier, soit depuis 2005, M. Laraba a indiqué que sous les orientations des hautes autorités du pays, nombre de projets et de rapprochements sont initiés entre Sonatrach et SONIDEP, visant un vaste programme de coopération. Pour ce qui est du projet de Kafra, il a indiqué que «depuis 21 ans, Sonatrach a mené des campagnes sismiques d'exploration et d'appréciation au niveau de Kafra (sud-est du Niger), qui ont donné des forages positifs, ayant abouti au grand Kafra 1». «Et depuis peu, dans une seconde phase d'appréciation de l'accumulation du potentiel hydrocarbure, nous nous sommes engagés à réaliser un minimum de travaux sur quatre puits à exploiter dans les deux prochaines années», a-t-il précisé. Dans le sillage du développement de cette coopération, le responsable de la planification à Sonatrach a indiqué que le groupe travaille au niveau de Kafra, tout «en appréciant les besoins du partenaire SONIDEP en matière de formation, en vue de renforcer cette coopération autour d'un potentiel en hydrocarbures appréciable».

Soulignant un modèle de partenariat d'égal à égal entre les deux parties, le président de la stratégie et de la planification de Sonatrach a fait savoir qu'au-delà du projet Kafra, «nous sommes en train d'analyser et d'étudier ensemble avec les équipes du Niger les possibilités de coopération, notamment en matière de formation de leurs experts, en matière également d'échange et de coopération, aussi bien sur le plan technique (exploration et production), qu'au niveau de la transformation (raffinage et pétrochimie), ainsi que le métier de la commercialisation. Il a, dans ce sens, révélé que le Groupe Sonatrach est en phase de préparation des programmes et de formaliser les besoins du Niger en matière de ressources humaines. «Nous avons plusieurs initiatives au niveau continental avec plusieurs pays dont le Tchad, la Mauritanie, la Libye, le Kenya...», a fait savoir M. Laraba. «Nous discutons avec plusieurs pays pour pouvoir justement définir ensemble des projets de développement communs, d'intérêts communs, et ces initiatives sont au stade des discussions aujourd'hui». Au sujet du TSGP, M. Laraba a rappelé que le début de l'opération topographique à travers le Niger pour déterminer le tracé du gazoduc reliant le Nigeria et l'Algérie, en passant par le Niger est annoncé pour octobre prochain, affirmant que «les discussions entre l'Algérie et le Niger se passent bien».

Lilia Ait Akli

HYDROCARBURES

L'Algérie et la Grèce renforcent leur partenariat

L'ALGÉRIE et la Grèce entendent renforcer leur coopération commerciale dans le domaine des hydrocarbures, notamment en matière de fourniture de gaz naturel liquéfié et de pétrole brut. Les entreprises grecques opérant dans le secteur sont, quant à elles, invitées à renforcer leur présence et investir en Algérie dans l'industrie pétrolière et gazière. C'est ce qui ressort principalement de la rencontre bilatérale qui a réuni hier le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, avec le président du Parlement de la République hellénique, Nikitas Kaklamanis, en visite de travail en Algérie. Fournisseur du gaz naturel liquéfié (GNL) de la Grèce, l'Algérie peut jouer un rôle encore plus important. Les perspectives de renforcement de la coopération commerciale dans les domaines du pétrole brut, des produits pétroliers et du GNL, ainsi que dans l'exploration de nouvelles opportunités de développement des échanges, ont été au centre des discussions entre le ministre Arkab avec M. Kaklamanis, reçu au siège du département des Hydrocarbures, en présence de l'ambassadeur de la République hellénique en Algérie, du vice-président du Conseil de la Nation, ainsi que de plusieurs cadres et responsables des deux parties. Présentant les différentes opportunités de coopération dans le secteur des hydrocarbures, Arkab a souligné que l'Algérie constitue un partenaire stratégique et fiable pour la Grèce dans la satisfaction de ses besoins en hydrocarbures, notamment en gaz naturel. Il a dans ce sens mis en avant le partenariat existant entre Sonatrach et le groupe énergétique grec DEPA. Le ministre des Hydrocarbures a, en outre, souligné l'importance de développer les partenariats et les investissements dans les différents segments de l'industrie des hydrocarbures, notamment dans l'exploitation et la production, en vue d'accroître et de développer la production, particulièrement celle du gaz naturel, tout en intensifiant les efforts de recherche et d'exploration. Il a ainsi invité les entreprises grecques opérant dans le secteur des hydrocarbures à renforcer leur présence et investir en Algérie, notamment dans l'industrie pétrolière et gazière, en tirant profit des facilités et des avantages offerts par les nouveaux cadres juridiques régissant l'investissement et le secteur des hydrocarbures en Algérie. De son côté, le président du Parlement grec s'est félicité du niveau des relations entre l'Algérie et la Grèce, soulignant l'importance de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des hydrocarbures, en tant que «levier de consolidation des relations entre les deux pays» et d'élargissement des domaines de coopération commune. Selon le département des Hydrocarbures, la rencontre entre les deux parties a permis de passer en revue l'état des relations de coopération bilatérale entre les deux pays, ainsi que les perspectives de leur renforcement et de leur élargissement, notamment dans les domaines liés aux hydrocarbures. Ils ont insisté sur l'importance d'encourager la participation des institutions et entreprises grecques aux projets énergétiques algériens, notamment dans le domaine de la fabrication locale des équipements et matériels liés à l'industrie pétrolière et gazière.

L. A. A.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Saïd Sayoud fixe la feuille de route

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a appelé, hier, à poursuivre les efforts de développement dans la wilaya de Tiaret, en insistant sur une gestion de terrain, le suivi des projets et l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à l'occasion de la cérémonie d'installation officielle d'Abdelwahab Bertima dans ses nouvelles fonctions de wali de la wilaya en question.

Cette désignation intervient en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués. En cette circonstance particulière, Saïd Sayoud a exhorté le nouveau wali à faire preuve de « responsabilité et de dévouement » dans l'exercice de ses fonctions, en poursuivant les efforts de développement local et en œuvrant à l'amélioration du cadre de vie de la population, en conformité avec les orientations du président de la République.

Appelant à une gestion « de terrain », Saïd Sayoud a mis l'accent sur le suivi rigoureux des projets, la lutte contre la bureaucratie, l'écoute des préoccupations des citoyens et la coordination entre l'administration, les élus et la société civile.

Le ministre a notamment fait ressortir la nécessité absolue de parvenir à un « équilibre de développement » entre les différentes communes de la wilaya, particulièrement dans les zones rurales et enclavées. Il a préconisé, à ce titre, davantage d'efforts en matière de désenclavement et d'amélioration des conditions de vie des populations.

En ce qui concerne les potentialités de Tiaret, Saïd Sayoud a souligné la vocation agricole de la wilaya, qui contribue, à son appréciation, à la sécurité alimentaire nationale avec une production de plus de 2,4 millions de quintaux de blé, outre ses activités d'élevage. Il a d'ailleurs mis en valeur sa position stratégique au niveau des Hauts-Plateaux de l'Ouest.

Le ministre a par ailleurs évoqué la place de Tiaret dans le domaine de l'élevage équin et de la filière équestre, via le Haras national de Chaouchaoua, présenté comme l'un des plus anciens centres de ce type en Algérie et comme un élément du patrimoine national en lien avec la tradition équestre.

Plus encore, le ministre a fait savoir que la wilaya a connu, ces dernières années, une dynamique de développement ayant touché plusieurs secteurs, à savoir le logement, les travaux publics, la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. De même, il a cité l'amélioration des services publics et le rapprochement de l'administration du citoyen.

La jeunesse figure aussi parmi les priorités évoquées, à travers le soutien aux initiatives entrepreneuriales et l'encouragement de l'investissement local. Saïd Sayoud a, dans ce contexte, souligné le rôle de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret dans la formation, la recherche scientifique et l'accompagnement du développement local. Il a, en outre, mis en relief la réalisation de l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales, dont les travaux et l'équipement ont été achevés en prévision de son ouverture officielle.

Khalil Aouir

DE LA FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT

Six mois pour faire éclore les talents

Pendant plus de six mois, ils ont appris à transformer une idée en projet. Le programme mené conjointement par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'association INJAZ Algeria s'est achevé hier, après avoir réuni 358 stagiaires autour de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la création de projets.

Placée sous l'égide de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, cette initiative, organisée pour la première fois sous cette forme, a mobilisé 20 instituts et centres de formation représentant plusieurs wilayas du pays. Pendant six mois, les participants ont bénéficié d'un parcours d'encadrement, de formation et d'accompagnement destiné à faire évoluer leurs idées et à les confronter aux exigences d'un projet concret.

Au terme de ce parcours, 12 équipes et projets ont décroché leur place en finale. Les candidats ont présenté des initiatives mettant en avant leur capacité à mobiliser les compétences acquises et transformer leurs idées en solutions à valeur économique et sociale. Quatre distinctions ont récompensé les projets finalistes, illustrant la diversité des approches développées au cours du programme. Il s'agit du prix de la meilleure entreprise, Best Company, du prix de la meilleure innovation, Best Innovation, du prix du meilleur produit, Best Product, et du prix du meilleur impact social, Best Social Impact.

Dans son allocution, la ministre Nacima Arhab a salué l'engagement des stagiaires et l'implication des formateurs, des encadreurs et des cadres des établissements participants, ainsi que le travail mené avec INJAZ Algeria et les partenaires économiques, notamment Condor.

La ministre a notamment mis en avant « l'importance de poursuivre le soutien aux initiatives qui permettent aux jeunes de découvrir leurs capacités, de développer leurs idées et d'acquérir les outils nécessaires pour passer de l'étape de l'idée à celle du projet ».

Elle a également souligné que cette expérience illustre l'intérêt d'une coopération plus étroite entre le secteur de la formation professionnelle et le monde économique. Selon elle, le partenariat avec INJAZ Algeria contribue à renforcer l'ouverture des établissements de formation sur leur environnement économique et à ancrer davantage la culture entrepreneuriale et l'innovation auprès des jeunes.



Transformer une idée en projet

Cette démarche vise aussi à compléter la formation technique et professionnelle par de nouvelles compétences, susceptibles de faciliter l'insertion dans le monde du travail et d'ouvrir la voie à la création de projets personnels.

PLUS DE 350 STAGIAIRES, 12 PROJETS EN FINALE

Avec 358 participants issus de 20 établissements, le programme a misé sur un accompagnement prolongé plutôt que sur une simple compétition. Les six mois de formation ont permis aux stagiaires de travailler leurs idées, d'en préciser le contenu et de développer des projets présentés au terme du parcours.

Les 12 équipes retenues pour la finale ont ainsi défendu des projets dans quatre catégories, couvrant l'entreprise, l'innovation, le produit et l'impact social. Une manière de mettre en lumière des profils et des idées issus de différentes structures de formation professionnelle.

La diversité des projets présentés a également illustré la volonté de rapprocher davantage la formation des réalités économiques et des besoins du marché, en donnant aux jeunes stagiaires des outils qui dépassent le seul apprentissage technique.

Au-delà du palmarès, le programme entend installer une nouvelle approche de la formation professionnelle, dans laquelle l'établissement devient aussi un espace d'émergence des idées et d'accompagnement des initiatives.

Pour le secteur, l'enjeu est de permettre au stagiaire de ne pas seulement acquérir un savoir-faire, mais aussi de développer une capacité à imaginer, entreprendre et construire son propre projet. Cette orientation rejoint les efforts engagés pour rapprocher la formation professionnelle des besoins du monde économique et renforcer les compétences des jeunes. Au terme de ces six mois d'accompagnement, les projets présentés par les participants donnent ainsi une traduction concrète à cette ambition.

Aymen D.

FOURNITURES SCOLAIRES À BÉJAÏA

Les marchés de proximité au secours des familles

DE NOMBREUSES foires dédiées aux articles scolaires ont été ouvertes à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027 à travers la wilaya de Béjaïa. Elles battent leur plein sur fond de mobilisation générale. Tout est, en effet, mis en œuvre pour alléger le budget des familles et garantir une rentrée à la fois sereine et sécurisée.

Dédiés aux articles scolaires, ces marchés de proximité sont accompagnés d'un dispositif rigoureux de contrôle et de prévention, constituant une véritable bouffée d'oxygène pour les ménages. Ils ne désemplissent pas à travers les différentes communes de la wilaya. Conçus comme un rempart contre la cherté de la vie, ces espaces organisés offrent une réponse à la pression financière qui pèse habituellement sur les familles en cette période de l'année.

L'illustration la plus marquante de cette dynamique s'est matérialisée à l'espace Ihaddadene, dans l'ancien Souk El-Fellah d'Amriw, dans la commune de Béjaïa, avec l'inauguration officielle d'une grande manifestation commerciale au début du mois en cours. Placée sous le slogan « Ensemble pour une rentrée scolaire réussie », la cérémonie s'est déroulée en présence de la cheffe de la daïra de Béjaïa, du directeur du Commerce de la wilaya, ainsi que du secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Soummam.

Ces espaces commerciaux visent à centraliser une offre diversifiée en fournitures et articles scolaires dans un cadre structuré, facilitant ainsi les achats des citoyens tout en garantissant des prix abordables. L'abondance et la variété des produits disponibles permettent aux parents et aux élèves de choisir librement selon leurs goûts et leurs besoins. Conscientes que la facture des fournitures pèse lourdement sur les budgets, en particulier ceux des familles nombreuses ou à revenus modestes, les autorités locales ont déployé un dispositif d'aides sociales. Cet engagement se traduit notamment par l'octroi de 36 800 primes scolaires destinées aux familles à faibles revenus ou sans activité, ainsi que par la distribution de 4 500 trousseaux scolaires par la Direction de l'action sociale (DAS) au profit des orphelins et des personnes nécessiteuses.

À cela s'ajoute la multiplication des foires commerciales réunissant libraires et grossistes afin de proposer cahiers, trousses et tabliers à des tarifs concurrentiels.

Au-delà de l'enjeu commercial, les services administratifs et le mouvement associatif veillent également au bon déroulement de cette rentrée. Les agents de l'Inspection du commerce de la daïra de Sidi-Aïch multiplient les descentes sur le terrain afin de s'assurer du bon déroulement des manifestations, de la disponibilité des articles et de la conformité des conditions d'exposition.

Dans la même optique préventive, la Direction du commerce de la wilaya, épaulée par l'association de protection du consommateur « Himayatak », a mené des campagnes de sensibilisation ciblées auprès des épiceries, fast-foods, kiosques et librairies. Ces actions ont permis de rappeler aux commerçants les règles d'hygiène et de salubrité, ainsi que le respect de la chaîne du froid, tout en insistant sur l'impératif de proposer des fournitures scolaires sûres et conformes afin de préserver la santé des enfants.

N. Bensalem

LIBAN

Le chef du Hezbollah accuse le gouvernement de servir les intérêts d'Israël

Naïm Qassem reproche au gouvernement libanais de soutenir le «projet israélo-américain» et réclame l'arrêt des négociations directes avec Israël. Le Hezbollah se dit prêt à discuter de son désarmement, mais seulement après le retrait israélien du sud et le retour des déplacés.



Naïm Qassem, chef du Hezbollah, a durci le ton contre les autorités libanaises dimanche 27 septembre, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'assassinat de Hassan Nasrallah. Dans un discours retransmis devant ses partisans, il a accusé le gouvernement de « soutenir le projet israélo-américain au lieu de l'affronter » et réaffirmé son refus de désarmer tant qu'Israël maintiendra des forces dans le Sud du pays. Le secrétaire général s'en est particulièrement pris aux négociations directes engagées entre Beyrouth et Israël sous médiation américaine. Il exige leur gel et un retour à des discussions indirectes, estimant que le processus lancé en juin n'a permis ni de mettre fin aux opérations israéliennes ni de décrocher un retrait. Selon lui, les pressions exercées sur le Liban visent désormais à obtenir par la politique ce qu'Israël n'aurait pas réussi à imposer militairement : le désarmement du Hezbollah. Rien ne va plus entre le Hezbollah et Beyrouth Le dirigeant chiite se dit ouvert au dialogue avec l'État, mais pose ses conditions : retrait israélien et retour des habitants déplacés dans le Sud avant toute discussion sur l'arsenal de son mouvement. Cette position entre directement en collision avec celle du Premier ministre Nawaf Salam. Vendredi 25 septembre à l'ONU, celui-ci a réaffirmé que les décisions de guerre et de paix devaient appartenir exclusivement aux institutions libanaises et que les armes devaient être placées sous le seul contrôle de l'État. Le bras de fer se joue dans un Liban profondément fragilisé par la reprise de la guerre en mars. Plus de 4 300 personnes ont été tuées et plus d'un million de déplacés depuis le début des hostilités, selon les chiffres rapportés par EFE. Affaibli par deux guerres successives, le Hezbollah entend préserver son arsenal et son statut de « résistance », tandis que l'exécutif cherche à rétablir le monopole de l'État sur l'armement. Naïm Qassem a également annoncé que son mouvement contribuerait à l'hébergement et à la reconstruction au profit des populations déplacées.

R. I.

ALORS QUE LA LOI L'INTERDIT

Trump a proposé à Xi Jinping d'acheter des armes américaines

DONALD TRUMP a demandé à Xi Jinping s'il souhaitait acheter des armes américaines, selon l'ambassadeur des États-Unis en Chine. Washington rappelle toutefois que la loi interdit de telles ventes et qu'aucune offre n'est envisagée. Donald Trump a demandé à Xi Jinping si la Chine souhaitait acheter des armes américaines, selon l'ambassadeur des États-Unis à Pékin David Perdue, qui s'exprimait dimanche 27 septembre. Washington a toutefois rapidement assuré qu'aucune vente n'était réellement envisagée. Interrogé sur Fox News à propos des livraisons d'armes à Taïwan, le diplomate a expliqué que Trump avait rappelé à son homologue chinois que les États-Unis vendaient du matériel militaire « à d'autres pays dans le monde », avant de lui demander, « à un moment donné », s'il souhaitait lui aussi en acheter. L'ambassadeur n'a précisé ni la date de cet échange, ni la réaction de Xi. Un énième bluff de Trump Le département d'État a immédiatement tempéré ces propos : la législation américaine interdit les ventes d'armes à la Chine et il n'existe « aucune offre ni aucun projet » en ce sens. L'épisode survient dans un contexte sensible autour de Taïwan. Pékin considère l'île comme faisant partie de son territoire et demande régulièrement à Washington de cesser de l'armer. Les États-Unis restent le principal fournisseur militaire de Taipei. Une vente record de 11 milliards de dollars avait été approuvée en décembre 2025, tandis qu'un nouveau paquet d'environ 14 milliards est bloqué depuis plusieurs mois. Trump avait lui-même qualifié ce dossier de « très bon levier de négociation » face à Pékin. Lors de la visite de Xi à Washington le 24 septembre, le dirigeant chinois a de nouveau demandé aux États-Unis de s'opposer à l'indépendance de Taïwan. La sortie de l'ambassadeur ne signifie donc pas qu'un contrat sino-américain soit en préparation. Elle coïncide avec une période où l'administration Trump cherche à stabiliser ses relations avec Pékin tout en négociant sur Taïwan, le commerce et les questions stratégiques. Une véritable livraison d'armes américaines à la Chine constituerait, elle, une rupture majeure avec plusieurs décennies de politique américaine.

R. I.

RENCONTRE LAVROV-WADEPHUL À L'ONU

Zakharova dénonce une manœuvre politique pour sauver la cote de Merz

LA PREMIÈRE rencontre entre les diplomaties russes et allemandes depuis 2022 s'est avérée n'être qu'une démonstration d'activité inutile de Berlin. Maria Zakharova fustige une manœuvre politique destinée à redresser la popularité de Friedrich Merz, tandis que Sergueï Lavrov déplore n'avoir «rien tiré de nouveau» d'une simple récitation de notes. Les négociations entre le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et son homologue allemand, Johann Wadephul, sollicitées par la partie allemande, n'étaient liées qu'à la situation politique intérieure du pays, a déclaré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, lors de l'émission « Dimanche soir avec Vladimir Soloviov ». Selon elle, l'initiative du ministre visait à faire preuve d'activité diplomatique aux yeux du peuple allemand. Maria Zakharova a également ajouté que Berlin poursuivait un autre objectif avec cette rencontre : redresser d'une manière ou d'une autre la cote de popularité en baisse du chancelier allemand Friedrich Merz. Moscou n'a « rien tiré de nouveau » La rencontre entre Sergueï Lavrov et Johann Wadephul a eu lieu le 26 septembre en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Il s'agissait de la première rencontre diplomatique entre la Russie et l'Allemagne depuis 2022, et elle n'a duré qu'une vingtaine de minutes. Selon Maria Zakharova, les représentants du ministère allemand des Affaires étrangères ont exigé de limiter la présence des journalistes, d'exclure les questions de la presse et de ne pas publier d'articles avant la fin des négociations. Toutefois, ce n'est pas un hasard si la discussion a été si brève. Commentant cette rencontre lors de sa conférence de presse de clôture, Sergueï Lavrov a fait remarquer qu'il n'avait « rien tiré de nouveau » de la part de son homologue allemand : « Il a sorti des notes et a lu un texte qui reprenait intégralement ce que l'Allemagne, par la voix de ses dirigeants, déclare officiellement et publiquement chaque jour. » Wadephul a « honteusement couvert » le rapport sur les falsifications à Boutcha Le chef de la diplomatie russe a ajouté que la présentation allemande laissait transparaître un sous-entendu selon lequel Berlin a « consenti à entrer en contact » avec Moscou et que, désormais, en échange de « ce geste de bonne volonté », la partie russe devrait faire des « concessions sur le front ukrainien ». Johann Wadephul a également formulé des reproches concernant un drone découvert à Leipzig, affirmant que la partie allemande avait jugé « très probable » qu'il soit d'origine russe, sans présenter de preuves à Moscou, a poursuivi Sergueï Lavrov. En réponse, le chef de la diplomatie russe lui a conseillé de relire son intervention au Conseil de sécurité sur l'Ukraine, le 23 septembre. À l'issue de la réunion, Maria Zakharova a également fait part de ses commentaires, indiquant que, pendant les négociations, un rapport du Tribunal public international sur les crimes des néonazis ukrainiens concernant la mise en scène à Boutcha, intitulé « Les héritiers de Goebbels », se trouvait sur la table. Selon elle, Johann Wadephul « a honteusement couvert le rapport avec un carnet et a fait semblant de ne rien remarquer », comme si la comparaison avec Goebbels ne les concernait pas. « Mais c'est évident pour tout le monde et seule la vérité fait mal », a-t-elle souligné.

R. I.

SIDI BEL-ABBÈS

Concours de la mémorisation intégrale du Saint Coran

UN CONCOURS de wilaya destiné à évaluer et à consacrer la maîtrise de la mémorisation intégrale du Saint Coran a été organisé dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, avec la participation de nombreux étudiants issus des écoles coraniques et des zaouïas. C'est ce qu'a déclaré la direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs.

L'événement a été organisé dimanche à la mosquée Imam Malik Ibn Anas, sous la supervision de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec le Conseil « Iqra », ce concours a réuni des candidats issus de différentes communes et daïras de la wilaya.

Les participants ont été évalués par des jurys composés de cheikhs, d'imams et d'enseignants du Saint Coran, notamment sur leur niveau de maîtrise de la mémorisation, la qualité de la récitation et le respect des règles de psalmodie (Tajwid), dans une atmosphère empreinte d'émulation et d'encouragement.

Dans ce cadre, le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Si Tayeb Lahbib, a indiqué que cette manifestation vient « couronner les efforts intensifs déployés par les écoles coraniques et les zaouïas à travers la wilaya durant les vacances d'été », une période qui a, selon lui, enregistré « un fort engouement des jeunes et des adolescents pour l'apprentissage du Livre d'Allah et la maîtrise de ses règles ».

Il a précisé que cette initiative vise à « créer un cadre compétitif sain motivant les mémorisateurs à réviser et à consolider constamment leurs acquis », tout en contribuant au perfectionnement de leurs compétences en prévision de leur participation aux différentes compétitions coraniques nationales et internationales.

M. Si Tayeb a, par ailleurs, souligné l'intérêt accordé par le secteur à l'accompagnement et à l'encouragement des lauréats, estimant que ce type d'épreuves permet d'identifier des profils prometteurs et de les accompagner dans leur parcours d'apprentissage du Saint Coran.

Il a enfin relevé que ce concours s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le rôle des écoles coraniques et des zaouïas dans l'enseignement du Saint Coran et à contribuer à l'ancrage des référents religieux et spirituels authentiques au sein de la société.

R. R.

RESTAURATION SCOLAIRE À EL-OUED

Plus de 135 000 élèves du cycle primaire bénéficiaires

QUELQUE 135.330 élèves du cycle primaire bénéficient cette année de la restauration scolaire au niveau de la wilaya d'El-Oued. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction de l'éducation.

Ces élèves sont répartis sur 409 cantines scolaires autonomes, à raison d'une cantine par école, assurant ainsi une couverture à 100%, comme indiqué par le directeur de l'éducation, Abdelbasset Zenouda.

Il a ajouté qu'environ 310 cantines, soit 80 % du nombre global des cantines scolaires, sont réalisées conformément aux spécifications techniques et architecturales homologuées. Ces normes seront par la suite généralisées au reste des restaurants scolaires.

Selon le même responsable, les prestations de restauration scolaire dans les paliers moyen et secondaire, dédiées aux élèves habitant loin de leurs établissements scolaires, avoisinent les 100% au sein de 53 cantines du secondaire et 20 autres du moyen.

Et de souligner que les services de la direction de l'éducation ont assuré l'accès des élèves scolarisés dans ces deux paliers aux prestations de restauration, soit en créant des annexes de cantines ou en les intégrant dans les cantines existantes au sein des écoles primaires, notamment dans les régions reculées.

La wilaya d'El-Oued dispose de 409 écoles primaires, comptant plus de 135.000 écoliers, ainsi que 129 collèges d'enseignement moyen totalisant quelque 82.900 élèves tandis que le palier secondaire compte 53 lycées avec 31.600 scolarisés, selon les données du secteur.

R. R.

PROMOUVOIR LES SERVICES NUMÉRIQUES AU PROFIT DES AGRICULTEURS

La CASNOS de Relizane sensibilise

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) de Relizane intensifie ses sorties de terrain au profit des agriculteurs et des éleveurs afin de les informer sur les nouveaux services numériques mis en place à leur profit. C'est ce qu'a annoncé, hier, la directrice de l'agence locale, Farida Berrah.



A cette occasion, Mme Berrah a précisé à l'APS que ces sorties, organisées en coordination avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à simplifier les procédures et à renforcer la couverture sociale des agriculteurs et des éleveurs, conformément aux orientations du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Soulignant que cette opération vise notamment à faire connaître aux professionnels du secteur les nouveaux services numériques adaptés aux spécificités de leur activité, tout en leur rappelant la date limite de régularisation de leur situation financière au titre de l'année 2026, fixée au 30 septembre courant.

La directrice de l'agence de wilaya de la CASNOS a souligné, à ce titre, l'importance accordée au travail de proximité, à travers l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs et leur information sur les différents avantages et facilités qui leur sont accordés par les pouvoirs publics, en tenant compte des spécificités de l'activité agricole.

Cette démarche vise également à faciliter leur accès à une couverture sociale complète, ainsi qu'à recueillir leurs préoccupations et à y apporter des réponses dans la limite des missions dévolues à la Caisse, a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, et dans le souci d'adapter davantage les prestations de la Caisse aux spécificités de l'activité agricole, de nouveaux dispositifs ont été lancés afin de renforcer la protection sociale des professionnels du secteur.

Parmi ces dispositifs figure notamment le service « Himayati 5.0 », qui permet à l'agriculteur de bénéficier d'une formule d'adhésion flexible, assortie de cotisations adaptées, lui permettant ainsi de bénéficier de ses droits en matière de couverture sociale.

Les nouveaux services numériques comprennent également « Himayati+ », destiné à accompagner l'agriculteur durant les périodes de récolte, de transport et de commercialisation des produits agricoles, en lui permettant de bénéficier de prestations en nature, notamment celles liées à la carte Chifa, a précisé Mme Berrah.

Elle a, en outre, indiqué que ces nouveaux services numériques viennent s'ajouter à d'autres prestations lancées précédemment, permettant aux affiliés de consulter leur situation et d'extraire différents documents à distance, sans avoir à se déplacer au siège de la Caisse.

R. R.

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

Djanet mise sur le numérique et l'IA

PLACÉ SOUS le thème « Le numérique et l'intelligence artificielle pour repenser le tourisme », la wilaya de Djanet a arrêté un programme varié pour la célébration de la Journée mondiale du tourisme. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA).

Le programme comporte notamment la remise d'agréments à de nouvelles agences de voyage et de cartes professionnelles à des guides touristiques, ainsi que la remise de distinctions aux agences de voyage ayant participé à la campagne de nettoyage des sites touristiques, a indiqué le DTA, Lamine Hamadi, à l'APS.

La célébration de l'évènement, placé cette année sous le thème « Le numérique et l'intelligence artificielle pour repenser le tourisme », a été l'occasion de mettre en valeur les atouts touristiques de la wilaya et sa place en tant que destination touristique saharienne, a-t-il ajouté.

Selon la même source, le programme de la cérémonie a compris aussi la remise de licences à de nouvelles agences de voyage, ainsi que de cartes professionnelles à un certain nombre de guides touristiques, compte tenu du rôle que jouent ces derniers dans l'accompagnement des touristes, selon le même responsable.

L'évènement a également été l'occasion d'honorer les agences de voyage ayant participé à la septième édition de la campagne de nettoyage des sites touristiques, afin de les encourager à poursuivre leur contribution à ce type d'initiatives.

Concernant la saison touristique, M. Hamadi a fait savoir que les agences de voyage ont commencé à commercialiser leurs offres touristiques pour cette saison, prévoyant une affluence importante de touristes, notamment avec la simplification des formalités et le programme mis en place par le secteur du tourisme. Et de poursuivre qu'une série d'activités ont été programmées pour l'occasion, en coordination avec différents partenaires, notamment les secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports, augurant d'une saison touristique animée.

R. R.

BANDE DESSINÉE

Le FIBDA référencée par l'UNESCO

Le Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) fait désormais partie des expériences culturelles référencées sur la Policy Monitoring Platform de l'UNESCO, consacrée au suivi des politiques et mesures culturelles mises en œuvre dans les pays signataires de la Convention de 2005 sur la diversité des expressions culturelles.

La fiche consacrée au festival présente le rendez-vous algérois de la bande dessinée comme une manifestation dédiée à la promotion du neuvième art, au soutien des jeunes talents et au développement des échanges culturels internationaux.
Elle revient également sur ses activités, ses résultats et les moyens mobilisés. Cette présence permet ainsi de documenter l'expérience algérienne dans un dispositif international consacré aux politiques culturelles.
La plateforme de l'UNESCO recense actuellement plus de 8000 politiques et mesures issues principalement des rapports périodiques transmis par les Etats parties à la Convention de 2005. Elle permet de rechercher et de consulter des expériences selon plusieurs critères, notamment les secteurs culturels.
La fiche consacrée au FIBDA est rattachée à l'Algérie et au ministère de la Culture et des Arts ainsi qu'au commissariat du Festival international de la bande dessinée. Elle met lm'accent sur les objectifs de la manifestation, notamment renforcer la place de la bande dessinée dans la société algérienne, accompagner les jeunes talents, favoriser les échanges entre artistes de différents pays et développer les activités liées à cet art. Expositions, ateliers, conférences, rencontres professionnelles, projections de films d'animation et concours figurent parmi les activités citées.
La fiche revient également sur la dimension internationale du festival. Pour les éditions 2020 à 2023, elle fait état de la participation de plus de sept pays issus des cinq continents. Elle mentionne également la signature d'une convention entre le FIBDA



et l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger au profit des étudiants, notamment dans les domaines de la formation et de la production culturelle.
Le document répertorie par ailleurs plusieurs pistes identifiées autour du développement de la bande dessinée en Algérie, dont la création de spécialisations dans les écoles régionales, la mise en place d'un musée algérien consacré à la bande dessinée, l'utilisation du neuvième art comme outil pédagogique et la valorisation du patrimoine algérien à travers la création graphique. Ces éléments figurent dans la rubrique consacrée à l'évaluation de l'expérience du festival.
Cette reconnaissance documentaire intervient alors que le FIBDA poursuit son développement. Organisé depuis 2008 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le festival a consacré sa 17e édition, en octobre 2025, aux enfants, avec la participation de bédéistes de 16 pays et l'Egypte comme invitée d'honneur.
Pour sa 18e édition, le commissariat avait annoncé en avril 2026 l'ouverture des inscriptions aux concours nationaux et internationaux, autour du thème « Edition du roman graphique ». Le festival était initialement prévu du 18 au 22 juin se teindra finalement entre le 1er et le 5 octobre, avec notamment la participation de la mangaka japonaise Chie Kutsuwada, qui animera des ateliers et une conférence à Riadh El Feth.

A. B.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DU SAHARA D'ADRAR

L'Espagne invitée d'honneur de la 3e édition

L'ESPAGNE sera l'invitée d'honneur de la troisième édition du Festival culturel international du théâtre du Sahara d'Adrar, prévue du 1er au 7 décembre 2026. Cette édition, dédiée au défunt Laïd Chadi, sera placée sous le thème de la scénographie et sous le slogan « Le Sahara, une scène ouverte ».
La participation espagnole prévoit plusieurs activités. Une personnalité du théâtre espagnol sera honorée parmi les personnalités internationales distinguées lors du festival. L'Espagne présentera également un spectacle d'honneur ainsi qu'une production théâtrale en compétition dans la catégorie des spectacles en salle.
Un rendez-vous consacré à l'expérience théâtrale espagnole est également prévu. La participation espagnole sera, par ailleurs, représentée au sein du jury de la compétition des spectacles des espaces du Sahara.
La troisième édition du festival est organisée sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et sous la supervision du wali d'Adrar, Foudil Douifi.

A. D.

FESTIVAL NATIONAL DU SEL NATUREL

Plus de 1000 participants réunis à Tamellaht (Bouira)

PLUS DE 1000 PERSONNES issues de 37 wilayas prennent part à la deuxième édition du Festival national du sel naturel abrité par la localité de Tamellaht, situé sur les hauteurs d'Ahnif, à l'est de Bouira.
Organisée dans le hameau d'Ighzer Oumeziav par la direction du tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec des associations locales, la manifestation met en valeur le patrimoine naturel, culturel et touristique de la région.
Les visiteurs peuvent notamment découvrir les méthodes traditionnelles d'extraction et d'exploitation du minerai, ainsi que ses différents usages. Des expositions consacrées au livre, à l'habit, aux bijoux et aux plats traditionnels sont également proposées par les organisateurs de la manifestation qui prendra fin aujourd'hui mardi.
Les participants à cette manifestation, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre), dont des touristes, des représentants d'associations et de ligues sportives, ainsi que des artistes et des poètes sont venus notamment d'Alger, de Tipaza, de Tizi Ouzou, de Msila, de Djanet, de Khenchla, de Mostaganem, de Batna et d'Ain Timouchent et de Boumerdès.
Au premier jour de la manifestation, plusieurs automobilistes et des bus transportant des familles ont emprunté la route étroite et montante menant à cette région forestière, située sur les hauteurs de la commune d'Ahnif, où se tient le festival.
La localité d'Ighzer Oumeziav, à Tamellaht, regorge de ce minerai très prisé par les ménagères.
A l'entrée du village, dans la rue principale menant à l'école primaire Sefouane Mouloud, une ambiance festive règne sur les lieux, où une série d'expositions dédiées au sel et à ses dérivés est organisée.
CE rendez-vous à la fois touristique et culturelle a attiré un public nombreux venu profiter de l'ambiance mais aussi découvrir les paysages que leur offre Tamellaht, une localité qui tire son nom de la profusion de sel et qui est aussi connue pour son passé glorieux durant la Guerre de libération nationale.
«Je suis venu de M'Chedallah pour participer à ce festival qui constitue un évènement important pour la région, car il permet au public de la découvrir et, qui sait, de contribuer à son développement», a indiqué Mellouk Ahmed, un artisan de la région. Sur le site du festival, des femmes du village d›Ighzer Oumeziav expliquaient aux visiteurs les différentes méthodes traditionnelles d'extraction du sel, son exploitation, les bains de sel, son assèchement et son utilisation.
«Nous sommes venus visiter ce festival et signer des conventions pour permettre au complexe thermal de Hammam Ksana, à El Hachimia, d'utiliser cette ressource à des fins de soins et de cures», a précisé M. Aissa Adjoudj, responsable du complexe thermal.
Le premier jour de ce festival, qui se poursuivra jusqu'au 29 du mois en cours, a été aussi marqué par l'organisation d'autres expositions dédiées au livre, à l'habit, aux bijoux et aux plats traditionnels. A travers ce festival, «nous voulons faire connaître et valoriser le patrimoine naturel, culturel et touristique de la région de Tamellaht, et contribuer à son développement par le biais de projets dans le secteur du tourisme», a fait savoir la directrice du tourisme, Mme Leila Bouridane.

A. B. / Agence

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE LU

Ecrivains et lecteurs réunis autour du livre à Ouargla

LE FESTIVAL national du livre se poursuit à travers le pays. A Ouargla le rendez-vous livresque se tient à la Bibliothèque principale de lecture publique de la wilaya du Sud Est, avec une programmation consacrée à la promotion de la lecture et à l'encouragement de sa pratique. Initiée par le ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation se poursuivra jusqu'au 5 octobre prochain et investira plusieurs espaces culturels de la wilaya. Le programme prévoit notamment un Salon du livre avec la participation d'écrivains locaux, des ateliers de lecture pour enfants, ainsi que des rencontres et conférences autour de l'importance de la lecture. Un café littéraire et intellectuel a également été ouvert au quartier En Nasr. Le festival vise à rapprocher écrivains et lecteurs et à favoriser l'échange d'expériences. Les autorités locales ont supervisé le lancement de cette manifestation culturelle qui s'est déroulé en présence de plusieurs acteurs de la scène culturelle ainsi que de cadres du secteur. En effet, le directeur de la Bibliothèque principale de lecture publique, Zoheir Touati, a indiqué que le programme de ce rendez-vous littéraire prévoit plusieurs activités et animations au niveau de la bibliothèque, de la Maison de la culture Moufdi Zakaria et de la placette du tramway d'Ouargla, ainsi qu'un Salon du livre auquel participent plusieurs écrivains locaux. Il prévoit aussi des ateliers de lecture pour enfants, ainsi que des rencontres et conférences consacrées à l'importance de la lecture et à l'encouragement de sa pratique. Un café dédié aux rencontres intellectuelles et littéraires sera également ouvert au quartier En Nasr, dans le sillage de cette manifestation culturelle, a –t-il encore indiqué. De son côté, l'écrivain Mohamed Chenine a mis l'accent sur l'importance de la lecture dans le développement cognitif de l'enfant, appelant les parents à encourager leurs enfants à lire et à leur aménager des bibliothèques à la maison.
Dans le même contexte, l'enseignant à la Faculté des lettres et des langues de l'Université d'Ouargla, Abdelhamid Hima, a appelé à investir dans le capital humain, en accordant davantage d'intérêt à la lecture, soulignant aussi l'importance de l'ouverture de l'université sur son environnement culturel et son rôle dans l'animation de la scène culturelle dans la wilaya. L'organisation de ce festival vise à offrir un espace d'échange d'expériences et de savoir-faire entre écrivains et lecteurs, afin de les exploiter dans de futures activités culturelles susceptibles de soutenir l'édition et élargir le lectorat.

A. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILAYA D'ILLIZI
La daira d illizi
La commune d Illizi Nif N° : 098 433 015 066 130

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC

EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N ° :..../2026

Le président de l'assemblée populaire de la commune d'ILLIZI lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour:

Aménagement du dépôt de transport urbain – Illizi

Les capacités minimales permettant de participation à cette d'appel d'offres :

- **Les capacités professionnelles :Certificat de qualification et de classification professionnelle en construction, niveau 3 et supérieur, activité principale ou secondaire, en cours de validité.**

peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de l apc d'Illizi contre une quittance de payement de 2000DA du trésorier communal

Les offres accompagnées des documents suivants :

1- **Dossier de candidature**

- la déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- la déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie conforme du certificat de qualification et de classification professionnelle en cour de validité .
- Liste de l'encadrement du projet appuyé par des justifications de diplômes et déclaration aux services de la CNAS pour les cadres.
-Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet appuyée par des justifications prouvant la propriété du matériel(les cartes grises + certificats d'assurance en cour de validité) .
- Copie conforme du registre commercial électronique.
- Certificat de dépôt des comptes 2025.
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux renseignée, datée et signée.

-2- OFFRE TECHNIQUE:

- Déclaration à souscrire datées et signées.
- L'instruction aux soumissionnaires, Cahier des charges dûment remplies, datées et signées.
- Mémoire technique justificatif dûment remplies, datées et signées.

-3- OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé.

NB : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché (Art 69 du D.P 15/247) .

Les offres doivent être déposées auprès service technique de la pc d illizi (ancien siege) le (**10 ème**) jour à compter du 1er jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux et ce avant **14 : 00 H**

Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Offre technique » et « Offre financière ». Elles sont remises en un seul pli, sous double enveloppe dont l'extérieure sera anonyme et ne contenant que la mention

A monsieur le P/APC d'Illizi.

Aménagement du dépôt de transport urbain – Illizi

<< à n' ouvrir que par la commission d' ouverture des plis et d'évaluation des offres >>

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours + durée de préparation des offres comptée à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis (technique et financière) se fera **à 14 : 30 H**, en séance publique au Siège de **SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE d'ILLIZI.**

Au cas où la date de l'ouverture coïncide avec une journée non ouvrable, l'ouverture des plis s'effectuera le Premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Nb :

- Est exclue toute offre ne répondant pas aux conditions minimal d'éligibilité demandé , même si l'offre financière est moins disant .
- Est exclue toute offre d'un soumissionnaire possèdent deux (02) projets ou plus avec L APC ILLIZI en cour de réalisation ou en cour de préparation de marché , ou ayant un projet connaissant un retard non justifié , ou une mise en demeure (ou plus)dans projet en cour de réalisation , ou résiliation .

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2616030007**

Agence Nationale De l'Amélioration et Du Développement Du Logement
Direction Régionale d'Alger Est
BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER

الوكالة الوطنية لتحسين السكن و تطويره
المديرية الجهوية للجزائر العاصمة شرق
الصندوق البريدي 62 سعيد حمدين بئر مراد رايس
الجزائر

NIF : 000016001405697
Adresse : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS -ALGER
PROGRAMME : LOGEMENTS LOCATION-VENTE
Réf :……./DRAE/AADL/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Portant sur l'étude Et Suivi Des Travaux De Réalisation De **900 Logements** Location-vente En TCE Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation sis à **BETHLOU Commune d'EL KSEUR, Wilaya De BEJAIA. Programme logements location-vente AADL 03 Tranche 300 000 Logements Zone 01.**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction Régionale d'Alger Est de l' Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement **(AADL/DRAE)**, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) **N°90/DRAE/AADL/2026 paru dans les quotidiens nationaux «le jeune indépendant et ech-chourouk el youmi» 02/07/2026 et 02 presses électronique «tariqnews et algeriebrevesnews» du 07/07/2026 et notament les candidats présélectionnées par l'invitation paru dans les quotidiens nationaux «le jeune indépendant» 22/07/2026 et «ech-chourouk el youmi» 23/07/2026 et 02 presses électronique «tariqnews et algeriebrevesnews» du 26/07/2026**, que l'attribution provisoire du marché est octroyée selon les critères ci-dessous au soumissionnaire suivant :

BET retenu	N.I.F	Note Globale Sur /100 points
BUREAU D'ÉTUDE DE HABITAT D'ALGER (BEHA)	000116001541766	82,85

Montant de la Soumission En DA/TTC	Montant de la Soumission En DA/TTC Après correction	Montant En DA/TTC Validé par la COPEO	Délai De Réalisation	Critères d'Attribution
119 077 200.00	119 077 200.00	119 077 200.00	44 mois	La note la plus élevée

Les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures, sont invités à se rapprocher des services de l'AADL DRAE, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.
Les soumissionnaires contestants, le choix opéré par le service contractant peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés compétente, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2616032059**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE

Wilaya de Bouira
Direction de la santé
N° /DSP/ /SPP/ 2026.

Monsieur le Directeur de la santé et de la population de Bouira
de la Wilaya de Bouira
A
Monsieur BARCA MOHAMED .Gérant de LA SARL SIDMED
Adresse : 32 Rue Belkacem Takharboucht Local B El Mouradia –Alger

Objet : A/S **Mise en demeure N°02**

OPERATION : ETUDE D'ADAPTATION SUIVI REALISATION D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A AIN BESSEM » PROJET : EQUIPEMENT
LOT : EQUIPEMENT DE REANIMATION

Il m'a été donnée de constaté que vous n'avez pas exécuté l'objet de l'ordre de service n°01 de démarrage des prestations signé par vos soins en date du **27/07/2026** afin de nous livrer les équipements **malgré la mise en demeure n°01 du 06/09/2026 pour livrer les équipements manquants** objet du marché visé par la commission des marché publics de la wilaya de Bouira en date du 20/07/2026 sous le n°198 et par le contrôleur Budgétaire en date du 22/07/2026 sous le n° 1282 relatif à l'opération n° N1.027.105.01.4010.000.010.14.022 portant ETUDE D'ADAPTATION SUIVI REALISATION D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A AIN BESSEM » PROJET :EQUIPEMENT
LOT : EQUIPEMENT DE REANIMATION .

A cet effet la société « **SARL SIDMED** » domiciliée à **32 Rue Belkacem Takharboucht Local B El Mouradia –Alger** titulaire du marché cité ci-dessus **est mise en demeure pour la deuxième et la dernière fois sous huitaine** afin de nous livrer les équipements **manquants** objet du marché.

Passé ce délai, je me verrai dans l'obligation de prendre des mesures coercitives prévus par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2616032177**

EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHELEF
DAIRA : ABOU EL HESSEN
COMMUNE : TADJENA
N.I.F/42000200000209800204

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 07 /2026

Le président de l'Assemblée Populaire Communale tadjena , lance un Avis d'Apelle d'offre Ouvert avec exigence des capacités minimales pour La réalisation le projet ci-après :

- Aménagement urbain de la route concernant deux quartiers menouer bettiche et ben yamina yahia

Les entreprises ou groupement d'entreprises répondants aux capacités minimales suivantes :

1- qualification et classification professionnelle dans le domaine des : domaine des Travaux public activité principale catégorie 04 et plus et en cour de validité .

Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charge auprès du bureau d'équipement commune tadjena Contre paiement d'un montant de ***10.000.00 DA*** *auprès de bureaux de régisseur communal tadjena et non remboursable .*

A)-DOSSIER DE CANDIDATURE *:*

1-La déclaration de candidature dument remplie et signé et paraphée ..
2-Déclaration de probité dument remplie et signé et paraphé .
3- Statut de l'entreprise en cas de société .
4- les document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engagé l'entreprise.
5- 1- qualification et classification professionnelle dans le domaine des Travaux public activité principale et activité secondaire en hydraulique catégorie 04 et plus et en cour de validité .
6-copie de registre commerce .
7- copie de casier judiciaire N °03 en cour de validité.
8- capacité financières : les bilans financières les 03 dernière années.
9- copie d'extrait du tableaux des taxes en cour de validité .
10- liste moyennes humains et liste moyennes matérielles(documents justifier) .
11- copie de référence professionnelle(documents justifier) .
12--copie des attestation des mises jours : CASNOS .CNAS.CACOBATH en cours de validité .
13-copie de la carte fiscale .

B)-OFFRE TECHNIQUE

1-Déclaration a souscrire dument remplie et signé et paraphé et daté par le soumissionnaire
2-Cahier des charges dument remplie et écrire la mention manuscrite « lu et accepter ».
3-Mémoire technique justificatif.
4-planing de réalisation informatiser .
5-Reçue de versement du cahier des charges avec un montant 10.000.00 DA

C)-OFFRE FINANCIER

1- Lettre de soumission dument remplie et signé et paraphé .
2- Bordereau des prix unitaires dument remplie et signé et paraphé .
3-Devis quantitatif et estimatif dument remplie et signé et paraphé par le soumissionnaire

N.B : l'entreprise peut soumissionner en un ou les deux projets toutefois , l'entreprise ne peut prétendre qu'a un seul projet.

Le dossier de l'offre sera déposé au secrétariat de la commune tadjena , et Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature « technique » et « financière », selon cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrire que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « Avis d'Apelle d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales n°07/2026 ***(Intitulé de projet) « Adressé et déposée A*** *Monsieur le président d'APC de tadjena .*

La durée de préparation des offres est fixée ***à Dix jours*** *(10) à compter de la date la 1er publication de l'avis Avis d'Apelle d'offre ouvert dans les journaux nationaux Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heur d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant . L'heure limite de dépôt des offres est fixée à* ***(10:00) heures.*** *L'heure d'ouverture des plis technique et financière est fixée a(10heures)et aura lieu au siège d'APC de tadjena , en séance publique .les soumissionnaire resteront engagés par leurs offre pendant un délai de(03 MOIS) a compter de la date limite de dépôt des offres .Les soumissionnaire sont invite a assister a la séance d'ouverture des plis.*

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2631014043**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE SANTE ET DE LAPOPULATION WILAYA DE RELIZANE
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE OUED-RHIOU

N° 8071 2026

Avis de Recrutement

L'Etablissement Public hospitalier de Oued-Rhiou organise un concours de recrutement sur titre

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	spécialité	Postes budgétier ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin généraliste la Sante publie de	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme d'une Doctorat en Médecine générale	/	12	Etablissement Public hospitalier de Oued-Rhiou	/
Pharmacien généraliste du 1er degrée de la Sante publie	Concours sur titre	titulaires du diplôme de pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent	/	02	Etablissement Public hospitalier de Oued-Rhiou	/
Psychologue clinicien de la sante publie	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme d'une licence en psychologie, option clinique ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	Etablissement Public hospitalier de Oued	/

01- Demande Manuscrite de participation au concours.
02- Photocopie du diplôme
03- Une fiche de renseignement dument remplie par le candidat remise par l'établissement au télécharger sur le site de la direction générale de la fonction publique (www.concours-fonction-publique.gov.dz)
04- Photocopie de la carte d'identité
05- certificat de résidence (wilaya de relizane)
06- Deux (02) Photos d'identités.
07-Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dument visées par l'organe de sécurité sociale pour l'exercice acquise au secteur prive
08- relevé de note de toutes les années avec attestation valide son cursus universitaire de moyenne général .
09- Les attestations de travail précisant la durée de travail du candidat (ANEM-CAS), dans la spécialité dument
10- chaque pièce preuve la formation demandée au spécialité si nécessaire.
11-Travaux et étude fait par candidat
12-Deux (02) enveloppes moyens timbrées avec l'adresse .

Les candidats définitivement admis, avant d'être nommés aux grade ou poste pour lesquels ils sont nominés, doivent compléter leur dossier administratif avec toutes autres pièces:

01- Une copie du document attestant du statut du candidat vis-à-vis du service national
02- Certificat de naissance
03- Certificat médical (général et physiologique)

N.B :

- La Période de dépôt des dossiers est précisée par 15 jours de ouvrable à compter de la date de publication cet avis dans les journaux nationaux.

Les dossiers doivent être déposés au niveau de sous direction de ressources humaines de l'Etablissement Public hospitalier Oued-Rhiou.

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2631014055**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'ORAN
Agence de Gestion et de Régulation
Foncières Urbaines de la Wilaya d'ORAN

ولايـــة وهـــران
الـــوكالة الولائية للتسيير و التنظيم العقاريين الحضريين
لـــــولاية وهـــــران

NIF : 000 431 010 756191

1ère MISE EN DEMEURE

- Conformément aux procédures adaptées et la réglementation en vigueur,
- Vu la convention N°37 en date du 22/08/2022 « établissement du dossier de permis de construire (étude d'adaptation), suivi et contrôle des travaux de réalisation du 30 logements LPA2 (site 56) à Ahmed Zabana Misserghine ORAN » conclu entre l'agence foncière de la wilaya d'Oran et Le Bureau d'études BENABDESLEM EL HACHEMI ,
- Vu l'ordre de service de démarrage de l'étude N° 01 notifié au BET en date 23/08/2022 ,
- Vu l'ordre de service de démarrage de suivi N° 02 notifié au BET en date du 29/03/2026 ,
- Vu l'arrêt des travaux du projet à partir du 15/04/2026 pour motif de recherche de cavité,
- Vu le courrier de la DSEAT du 17/09/2026,
- Vu l'absence du BET lors de l'installation de l'entreprise.
- Vu l'absence totale du BET au niveau du chantier après la notification de l'ODS du suivi.
- Vu la difficulté de communication avec le BET qui a entravé l'accomplissement de certaines démarches auprès de plusieurs services (CTC...) .
- Vu le non-respect des engagements contractuels par le BET,

Le Bureau d'études BENABDESLEM EL HACHEMI est mise en demeure pour se présenter aux services de l'AGERFOR pour accomplir les différentes démarches, afin d'assurer la reprise des travaux et la réussite du projet, dans un délai de quarante-huit (48) heures à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives contractuelles lui seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2631014056**

ALGERIE TELECOM-EPE / SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS -DJELFA
NIF : 000 216 299 033 049
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : AT/ DOT17 / 05/2026

La Direction Opérationnelle des télécommunications -Djelfa lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour les **Travaux d'achèvement de l'aménagement du Point de Présence de Djelfa**

Les intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des télécommunications -Djelfa, Service Achats, 123 RUE Emir Abdelkader Djelfa, contre le paiement de la somme de **cinq mille dinars algériens (5000,00 DA)** non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : **001006540300000134 Clé 22**

Le soumissionnaire doit justifier de la qualification et classification **4 et plus**, dont l'activité principale est «bâtiment»

Les offres doivent être composées de 03 enveloppes comme suit :

01-D'UN DOSSIER ADMINISTRATIF : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « dossier administratif ».
02- D'UNE OFFRE TECHNIQUE : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « offre technique ».
03- D'UNE OFFRE FINANCIERE : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « offre financière ».

Le dossier administratif et les 02 offres technique et financière, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent être insérés dans une enveloppe anonyme ne comportant que la mention suivante :

ALGERIE TELECOM –SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS -DJELFA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°/AT/DOT17/05/2026
« Travaux d'achèvement de l'aménagement du point de présence de Djelfa»
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

La Direction Opérationnelle des télécommunications -Djelfa
Service Achats
123 RUE Emir Abdelkader Djelfa

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de **08h00** à **14h00**.
L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14h00** en séance publique.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres (**180 jours**).

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2616032281**

QUALIFICATIONS CAN-2027 / BURUNDI-ALGÉRIE

Les «Verts» en quête d'un deuxième succès d'affilée

La sélection algérienne de football effectuera son premier déplacement de la campagne des qualifications à la CAN-2027, en affrontant le Burundi aujourd'hui à Bujumbura à 14h00 (heure algérienne), pour le compte de la deuxième journée du groupe I, avec l'ambition d'enchaîner un deuxième succès de rang. Vainqueur avec maîtrise lors de la journée inaugurale, vendredi soir face à la Zambie (3-1), au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, l'équipe nationale aura à cœur de confirmer ce premier succès, sous la houlette du nouveau sélectionneur, Brahim Hemdani.



Les «Verts» (29es au classement FIFA) tenteront désormais de confirmer ce bon départ à l'extérieur et de conforter leur position en tête du groupe pour faire le premier pas vers la qualification. Cette rencontre intervient toutefois avec un effectif légèrement remanié. L'attaquant Amine Gouiri, blessé lors de la rencontre face à la Zambie, est forfait pour ce rendez-vous. Il a été libéré par le staff technique afin de poursuivre les soins nécessaires. Le défenseur Rayan Aït-Nouri avait, lui, été libéré par le staff technique le lendemain de la victoire contre la Zambie. Malgré ces absences, Hemdani entend poursuivre sur la dynamique enclenchée à Tizi-Ouzou. Le nouveau patron du «Club Algérie» avait clairement affiché, avant le début de cette campagne, la nécessité de bien négocier les deux premières rencontres, avec l'objectif de poser les bases d'une qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations. «On ira au Burundi avec le même état d'esprit affiché lors du premier match et l'ambition d'aller chercher le maximum de points. Ce que j'ai vu sur une bonne partie de la rencontre face à la Zambie m'a plu pour un premier match, c'était intéressant», a indiqué Hemdani, à l'issue du match face aux «Chipolopolos».

En face, le Burundi, 142e au dernier classement de la FIFA, abordera cette confrontation avec l'obligation de réagir après avoir manqué son entrée en lice. Les Burundais se sont en effet inclinés vendredi à Lomé face au Togo (1-0), un résultat qui les place déjà sous pression avant de recevoir les»Verts».

Les coéquipiers de Mohamed Amine Amoura devront ainsi faire preuve de vigilance face à une sélection burundaise qui cherchera à profiter de l'avantage du terrain pour décrocher ses premiers points dans ces éliminatoires. Les «Hirondelles» se trouvent en pleine phase d'incertitudes, elles qui ont enchaîné face aux Togolais un deuxième revers de suite, toutes compétitions confondues. Cette rencontre a été confiée à un trio arbitral botswanais, conduit par Thabang Ketshabile, assisté de ses deux compatriotes: Kegakologetswe Lucky et Gaselame Molefe. Le quatrième arbitre est le Botswanais Gaolaolwe Kethobogile.

Dans l'autre match du groupe I, la Zambie espère se relancer, chez elle à Lusaka, en défiant le Togo à partir de 17h00 . A l'issue des éliminatoires, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur qualification pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

UNE PELOUSE SYNTHÉTIQUE ET UN HORAIRE INHABITUEL

Le premier piège se trouve directement sous les pieds des joueurs. Entièrement rénové, le stade Intwari de Bujumbura dispose désormais d'une pelouse synthétique installée dans le cadre du programme FIFA Forward. Une surface forcément plus familière aux Burundais et susceptible de modifier les appuis, la vitesse du ballon et le dosage des transmissions. Les Verts, habitués aux pelouses naturelles avec leurs clubs comme en sélection, ne disposeront que de la séance de veille de match pour prendre leurs repères. L'horaire constitue une autre particularité. Le coup d'envoi sera donné à 15h locales, soit 14h en Algérie, avec des températures qui peuvent approcher les 27 à 29 degrés à Bujumbura à cette période. La chaleur et l'humidité obligeront donc les hommes d'Hemdani à gérer leurs efforts. Partir sur un rythme trop élevé pourrait notamment se payer après la pause face à une sélection locale beaucoup plus famillière de ces conditions.

SIX HEURES ET DEMIE DE VOL ET PEU DE RÉCUPÉRATION

Le troisième obstacle tient à l'enchaînement. Après avoir affronté la Zambie vendredi soir à Tizi-Ouzou, les Algériens ont quitté le pays dimanche à bord d'un vol spécial. Six heures et demie plus tard, ils ont atterri à Bujumbura en début de soirée. Après une courte séance de récupération à l'hôtel, les Verts ne disposent donc que de ce lundi pour véritablement préparer la rencontre sur place avant de jouer dès mardi après-midi., Hemdani doit également gérer un groupe amoindri. Amine Gouiri a été libéré du rassemblement après sa blessure contre la Zambie, tandis que Rayan Aït-Nouri ne participera pas non plus au déplacement après son exclusion du groupe. Ces contraintes ne sont cependant pas insurmontables.

L'Algérie possède suffisamment de qualité pour s'imposer face à un Burundi battu lors de la première journée. On se souvient notamment d'un match au Botswana joué il y a deux ans (en plein ramadan) dans un contexte encore plus compliqué et que les coéquipiers d'Amoura ont finalement su négocier avec succès. Après une première réussie à domicile, Hemdani va donc découvrir un autre classique du football africain : un long voyage, très peu de préparation sur place et des conditions de jeu inhabituelles. Le résultat dira aussi comment son équipe commence à s'adapter loin de ses repères.

QUE S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ AVEC AÏT NOURI ?

RENVOYÉ du rassemblement, Rayan Aït-Nouri aurait réclamé son départ. Des vidéos tronquées ont également brouillé la lecture de l'affaire. Que s'est-il véritablement passé entre Rayan Aït-Nouri et le nouveau staff de l'Algérie ? Une certitude demeure : contrarié de ne pas entrer face à la Zambie (3-1), le latéral de Manchester City a exprimé son mécontentement sur le banc et adopté une attitude déplacée envers Moussa Saïb, le manager général des Verts venu tenter de le calmer. Dès vendredi soir, son agacement après avoir été renvoyé sur le banc avait déjà suscité un premier malaise. Le lendemain, Brahim Hemdani décidait de le « libérer » du rassemblement. Mais les nouvelles informations apparues depuis rendent l'affaire moins limpide qu'elle ne semblait initialement.

Le Fennec aurait été envoyé à l'échauffement à deux reprises avant que Hemdani ne modifie finalement ses plans. Adel Boulbina aurait été préféré pour effectuer le dernier changement, provoquant la colère d'un Aït-Nouri déjà contrarié par sa situation compliquée en club. C'est la raison pour laquelle il lui a été demandé de rentrer en Angleterre.

Le média arabophone Winwin affirme cependant que c'est le joueur aurait lui-même demandé à quitter le rassemblement après la rencontre. Le staff aurait été disposé à apaiser la situation et attendait des excuses dans le vestiaire, mais l'ancien Angevin aurait maintenu sa décision.

Cette version nuance donc l'annonce initiale de son exclusion par Brahim Hemdani. S'il a effectivement réclamé son départ, il faudrait parler autant d'une rupture provoquée par le joueur que d'une sanction imposée par le sélectionneur., Un autre élément invite à la prudence. Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux semblait montrer Aït-Nouri prêt à s'en prendre au masseur Maamar Brinis avant le match. Une séquence plus longue permet toutefois de constater que les deux hommes plaisantaient et échangeaient le ballon. Cela n'efface en rien son mouvement d'humeur envers Saïb, visible sur d'autres images, mais montre que certains contenus ont circulé hors contexte. D'après plusieurs médias algériens, Aït-Nouri devrait prendre la parole le 6 octobre et présenter ses excuses. Ce serait probablement la meilleure manière de refermer l'épisode, à condition d'assumer réellement son comportement plutôt que de transformer sa sortie en règlement de comptes.

Sa frustration peut se comprendre. Elle ne justifie pas pour autant de contester publiquement les décisions du sélectionneur ou de manquer de respect à un membre du staff. En intervenant dès son premier rassemblement, Hemdani a aussi posé une limite claire à son groupe. Il serait cependant excessif d'en faire une rupture définitive. L'Algérie aurait beaucoup à perdre en se privant durablement d'un joueur de cette qualité et Aït-Nouri, à 25 ans, reste suffisamment important pour retrouver rapidement sa place. La prochaine étape lui appartient donc. Des excuses franches permettraient de clarifier l'incident et offriraient au staff une possibilité de tourner la page sans banaliser ce qui s'est produit.

LIGUE 1 MOBILIS

CSC / Sanction infligée à son capitaine Dib, la direction fait un recours

La direction du CS Constantine a reçu avec une grande surprise la sanction infligée à son capitaine Ibrahim Dib par la commission de discipline.

Le joueur a été suspendu pour huit matchs fermes, avec une amende de 500 000 DA. Une décision jugée particulièrement sévère par les responsables constantinois, qui n'ont pas tardé à réagir en déposant un recours afin de demander sa révision et la réduction de la suspension. Dans son recours, la direction du CSC estime que la décision de suspendre Dib pour huit rencontres est particulièrement lourde et ne correspond pas, selon elle, à la gravité des faits reprochés au joueur. Les responsables du club ont également insisté sur le comportement du capitaine tout au long de sa carrière. La direction rappelle que Dib est connu pour son calme et sa maîtrise dans les différents clubs où il a évolué. Elle souligne notamment qu'il n'avait, jusque-là, jamais écopé d'un carton rouge direct. Pour les responsables du CSC, cet élément doit être pris en considération par la commission de discipline au moment de réexaminer le dossier du joueur.

Dans son rapport, la direction constantinoise est également revenue sur la prestation de l'arbitre Dahar lors de la rencontre face à l'ES Sétif. Les responsables du club ont vivement critiqué sa manière de gérer la rencontre tout en long des 90 minutes. Selon la direction, certaines décisions prises durant le match auraient contribué à faire perdre leur concentration à plusieurs joueurs, dont Ibrahim Dib. Le capitaine, très contrarié par l'arbitrage, aurait alors vivement réagi avant son expulsion. Le CSC avait déjà fait part de ses réserves concernant l'arbitrage de cette rencontre, qui s'était soldée par une lourde défaite des Constantinois sur le score de 5 à 1.



De son côté, Dib vit difficilement cette lourde sanction. Le capitaine du CSC ne s'attendait pas à être suspendu pour une aussi longue période, une décision qui pourrait le priver de compétition durant toute la phase aller. Le joueur espère désormais que la commission de discipline prendra en considération ses explications et décidera de réduire sa suspension à quatre matchs au minimum. Dans son entourage, Dib affirme notamment qu'il n'avait aucune intention d'agresser physiquement l'arbitre, contrairement à ce qui aurait été mentionné dans le rapport de ce dernier.

USMA

Ramdaoui indisponible au moins 3 semaines



UN VÉRITABLE coup dur pour l'USM Alger ! Victime d'une blessure lors du dernier match de championnat face à l'Olympique Akbou, Mohamed-Amine Ramdaoui est indisponible au moins trois semaines en raison d'une blessure au niveau de la cuisse qui s'avère un peu compliquée. Libéré du rassemblement de la sélection nationale U23, Ramdaoui est revenu à l'USMA la fin de la semaine écoulée pour se soumettre à des examens médicaux approfondis, destinés à déterminer avec précision la nature de sa blessure et sa durée d'indisponibilité. Selon une source proche du dossier, les examens ont révélé une déchirure au niveau de l'ischio-jambier. Une blessure qui nécessite une période de récupération et qui devrait éloigner le jeune attaquant des terrains pendant au moins trois semaines. Il faut dire que cette indisponibilité constitue forcément un coup dur pour Lamine N'Diaye, qui devra composer sans l'un de ses éléments offensifs au moins pour les deux prochains matchs du championnat, respectivement face au MB Rouissat et à la JS Saoura. Arrivé durant le dernier mercato estival, Ramdaoui avait rapidement intégré les plans du technicien sénégalais, avec deux buts déjà marqués en trois matchs. Le timing de cette blessure n'est également pas idéal pour l'USMA. Le championnat observe actuellement une trêve, mais cette période devait justement permettre au staff technique de travailler avec un maximum de joueurs et de préparer la suite de la saison dans de bonnes conditions. Le jeune attaquant devra, lui, se contenter d'un programme de soins et de récupération avant d'entamer progressivement sa rééducation. Son absence devrait surtout se faire ressentir à l'approche de l'entrée en lice de l'USMA en Coupe de la Confédération CAF. La formation de Soustara affrontera The Panthers FC au deuxième tour préliminaire de la compétition. La double confrontation est programmée durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre et Ramdaoui ne devrait pas être rétabli à temps pour prendre part à ces deux rendez-vous.

OLYMPIQUE AKBOU : BENSMAÏN RENFORCE LE STAFF TECHNIQUE

L'Olympique Akbou a annoncé, ce dimanche la nomination de Saber Bensmaïn (50 ans) au poste d'entraîneur adjoint de l'équipe première, en remplacement d'Abdelatif Bouazza, démissionnaire. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le club a indiqué : « L'Olympique Akbou a le plaisir d'annoncer la nomination de Saber Bensmaïn au poste d'entraîneur adjoint de l'équipe première, pour la saison 2026-2027.« Fort d'une riche expérience dans le football national, Saber Bensmaïn a notamment dirigé les sélections nationales U17 et U20, ainsi que plusieurs clubs en qualité d'entraîneur principal, à l'image du MC Saïda, du CR Belouizdad et du FC Ohod (Arabie Saoudite). Il a également occupé le poste d'entraîneur adjoint au MC Alger et à l'USM Alger », précise l'OA. Après une victoire décrochée lors de la première journée en déplacement face au nouveau promu, la JS El-Biar (2-0), l'OA a aligné deux revers : en déplacement face au MB Rouissat (2-0) et à la maison face à l'USM Alger (3-2), ce qui explique la décision de nommer un assistant à l'entraîneur, Abdelkader Amrani.

LIGUE 2 (2E JOURNÉE)

La JS Azazga décroche son premier succès

LE NOUVEAU promu, la JS Azazga a réalisé une belle opération, dimanche, en venant à bout de la JSM Skikda (1-0), au stade Tirsatine, en clôture de la 2e journée du championnat de Ligue 2 amateur (groupe Centre-Est). Les locaux n'ont pas tardé à faire la différence. Le défenseur central Zidane Mebarakou a trouvé le chemin des filets dès la 11e minute, offrant ainsi un avantage que son équipe a su préserver jusqu'au coup de sifflet final. Grâce à cette première victoire, la JSA porte son capital à quatre points et rejoint le groupe de tête, aux côtés du MO Béjaïa, du NRB Béni Oualbane, de l'AS Khroub et du Paradou AC. De son côté, la JSM Skikda demeure à trois points et occupe provisoirement la 6e position.

TROIS MATCHS À HUIS CLOS POUR L'ESM ET SUSPENSION DU STADE

La Commission de discipline de la LNFA a infligé à l'ES Mostaganem une suspension de trois matches à huis clos, assortie d'une amende de 200.000 dinars, à la suite des incidents survenus à l'issue de la rencontre face au NA Hussein Dey, comptant pour la 2e journée du championnat de Ligue 2, a-t-elle annoncé dimanche soir dans un communiqué. Après examen de la feuille de match, du rapport du commissaire de la rencontre ainsi que des vidéos enregistrées à la fin du match disputé au stade Chahid Ben Slimane Mohamed, la Commission de discipline a relevé des « événements graves » lors du départ des deux équipes du terrain. « Il ressort du rapport détaillé du commissaire de la rencontre que des personnes étrangères se sont introduites sur la pelouse, se revendiquant du club local, l'ES Mostaganem, provoquant un état de désordre et agressant notamment les joueurs du NA Hussein Dey, Benkhelifa Tahar et Sabouni Karim », précise la LNFA. « Cette agression a entraîné la transformation de la pelouse en une violente altercation collective, ponctuée par des actes de violence, empêchant les joueurs et les arbitres de quitter le stade et mettant en danger leur sécurité ainsi que celle des officiels », poursuit le communiqué. La LNFA indique que la situation a finalement été maîtrisée grâce à l'intervention des services de sécurité, qui ont procédé à l'interpellation des personnes impliquées dans les actes de violence afin de prendre les mesures légales nécessaires. La Commission de discipline précise également avoir reçu un certificat médical initial concernant le joueur du NAHD, Sabouni Karim, victime de l'agression. Selon ce document, le joueur souffre notamment d'une « fracture au niveau du nez », avec une éventuelle intervention chirurgicale envisagée. « Compte tenu de ce qui précède, les faits survenus au stade Chahid Ben Slimane Mohamed, dont l'origine est imputée à des personnes relevant de l'entourage de l'ES Mostaganem, constituent des faits graves ayant entraîné une blessure importante à l'un des joueurs », souligne encore la LNFA. En application des articles 58 et 30 du règlement du football amateur, la Commission de discipline a ainsi décidé de « sanctionner l'ES Mostaganem de trois (03) matchs à huis clos, assortis d'une amende de 200.000 DA », tout en prononçant la « suspension de l'accueil des rencontres de l'ES Mostaganem au stade Chahid Ben Slimane Mohamed jusqu'à nouvel ordre », conclut le communiqué.

L'Assistant IA sur LLM Mistral AI ouvert à l'expérimentation pour 10.000 agents publics



Promu lors de VivaTech, le partenariat avec Mistral AI se traduit par le lancement d'une expérimentation d'un assistant conversationnel auprès de 10.000 agents publics. L'Assistant IA est hébergé sur un cloud souverain et donc qualifié SecNumCloud.
Mettre le numérique au cœur du service public, renforcer l'attractivité des métiers publics et moderniser les services publics grâce à l'IA. C'est l'ambition répétée des différents gouvernements Macron, en phase avec la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle.
L'IA doit toutefois encore faire ses preuves dans le public et être pour cela adoptée par les agents. A cette fin, l'État donnait le 22 octobre le départ d'une nouvelle expérimentation.
Avec l'Assistant IA, il s'agit de tester un outil conversationnel auprès de 10.000 utilisateurs.

Huit mois d'expérimentation et 10.000 testeurs

Ce lancement est la concrétisation d'un partenariat avec Mistral AI annoncé en juin par le premier ministre d'alors, Français Bayrou, et sa ministre du numérique et de l'IA, Clara Chappaz. L'annonce intervenait durant VivaTech.
Cependant, c'est sous la supervision d'un nouveau locataire de Matignon et d'une nouvelle ministre de tutelle, Anne Le Hénanff, que l'Assistant IA aboutit. Le projet est piloté par la DSI de l'État, à savoir la DINUM.
Par la fourniture d'un robot conversationnel, le gouvernement entend faciliter le quotidien des agents et améliorer productivité et efficacité - tout en accompagnant mieux les usages au sein du secteur public. Autre promesse : un outil sécurisé et souverain.
Pour cette expérimentation de 8 mois destinée à terme à être étendue à tous les agents, la ministre déléguée précise que l'hébergement associé est qualifié SecNumCloud auprès de l'Anssi, l'agence de sécurité de l'État.

Assistant basé sur le LLM as-a-service d'Outscale

C'est en effet l'hébergement cloud d'Outscale qui a été retenu pour accueillir l'application et les LLM de Mistral AI. L'hébergeur est une filiale de Dassault Systèmes, partenaire stratégique de la licorne française de la GenAI depuis mars.
En mai, Outscale officialisait une offre de modèles LLM as-a-service en collaboration avec Mistral AI. Ce rapprochement entre cloud et IA générative permettant au fournisseur d'accueillir des applications de GenAI dans un environnement souverain et sécurisé.
Rappelons que depuis septembre, un agent IA basé sur les technologies de la startup est aussi en test dans 21 universités françaises. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat d'innovation avec le ministère de l'enseignement supérieur.
Les développements et les tests d'un agent conversationnel auprès de 3000 utilisateurs étaient annoncés en juin. Le ministère précisait alors vouloir à terme équiper 180 établissements d'enseignement supérieur.

Le générateur d'images et de vidéos par IA le plus populaire pourrait vous surprendre - voici pourquoi les entreprises l'utilisent



VOICI les raisons pour lesquelles particuliers et entreprises se tournent vers cet outil.
Il est fort probable que vous ayez déjà utilisé Google Gemini, Midjourney ou Stable Diffusion pour générer des images d'IA, ou Google Veo, Kling ou MiniMax Hailuo pour créer des vidéos d'IA. Mais lequel est le plus populaire, et pourquoi ?
L'enquête Artificial Analysis's State of Generation a interrogé 300 développeurs et créateurs pour comprendre l'utilisation personnelle et professionnelle de la création d'images et de vidéos par l'IA. En un coup d'œil :
74 % des personnes interrogées utilisent Google Gemini pour la création d'images
Suivi de GPT Image d'OpenAI (64 %)
Et de Flux de Black Forest Labs (37 %)
Google Gemini continue de dominer l'utilisation personnelle (77 %) et professionnelle (68 %) de la création d'images par l'IA. Et Veo de Google est le premier choix pour la création de vidéos par l'IA, tant pour les particuliers (67 %) que pour les entreprises (72 %).

Utilisations populaires

L'enquête suggère que l'utilisation de l'IA pour générer des images est plus populaire que pour créer des vidéos. Et que l'utilisation d'images et de vidéos générées par l'IA à des fins personnelles est plus courante qu'à des fins professionnelles.
Les personnes interrogées utilisent les images générées par l'IA à des fins personnelles en les intégrant dans leur flux de travail créatif (53 %), tandis que 39 % des personnes interrogées utilisent des vidéos générées par l'IA pour la même raison.
Parmi les organisations interrogées, 44 % utilisent la création d'images générées par l'IA dans leurs flux de production, et 39 % utilisent des générateurs de vidéos générés par l'IA pour la même raison.

Surtout de "petites créations uniques"

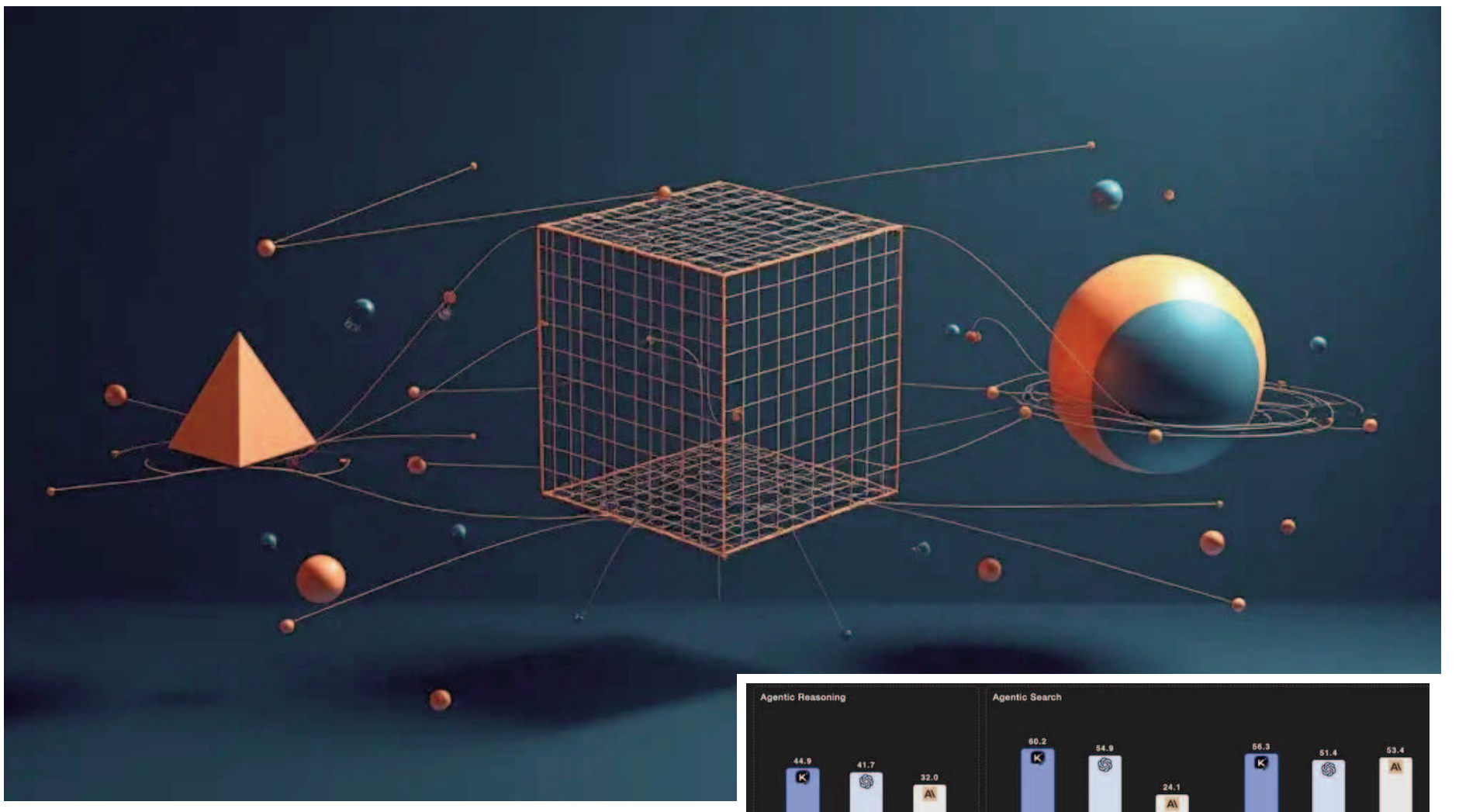
Selon l'enquête, les créateurs d'images et de vidéos d'IA qui créent du contenu pour un usage personnel génèrent principalement des images d'IA pour de "petites créations uniques" (81 %), et 77 % utilisent des vidéos d'IA pour la même raison.
Toutefois, les personnes interrogées qui utilisent des générateurs d'images et de vidéos d'IA à des fins personnelles sont plus nombreuses à préférer les générateurs de vidéos d'IA pour le "story-board, les effets spéciaux et les clips promotionnels de courte durée" (63 %) que pour les images générées par l'IA (52 %).
Les organisations interrogées préfèrent les générateurs de vidéos d'IA à des fins publicitaires (55 %), par rapport aux générateurs d'images d'IA dans le même but (42 %). En ce qui concerne les modèles d'images et de vidéos d'IA à louer à l'échelle de l'organisation, les organisations interrogées citent des résultats de meilleure qualité (82 %), un respect précis des délais (73 %) et un coût total inférieur (55 %) comme étant les principaux facteurs expliquant leur choix d'un générateur d'images d'IA.

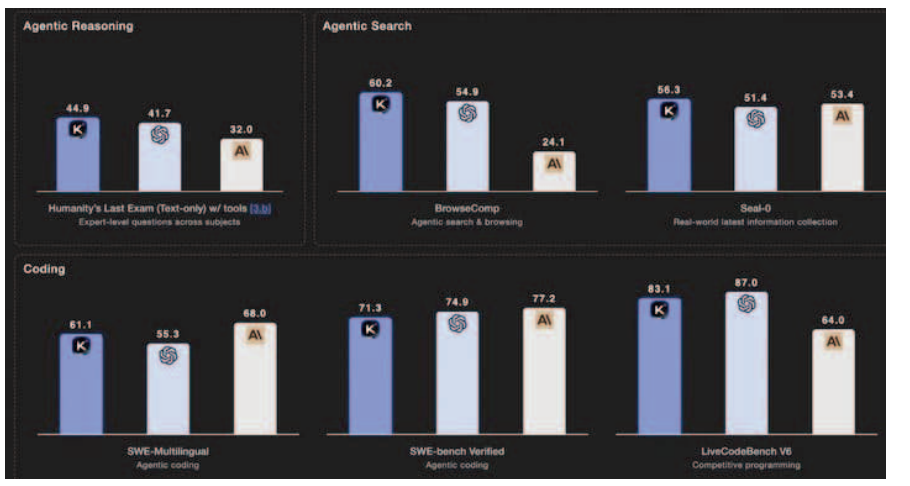
Travailler et se divertir

Alors que l'utilisation de l'IA se répand de plus en plus dans les tâches personnelles, quotidiennes et sur le lieu de travail, des recherches supplémentaires peuvent montrer qui sont les gagnants et pourquoi.
À titre personnel, les gens utilisent des générateurs d'images, de vidéos et de textes d'IA pour :

Créer des œuvres d'art personnalisées
Des vidéos promotionnelles
Pour les aider à faire leurs devoirs
Préparer des recettes
Rédiger des messages textuels

Un nouveau modèle d'IA chinois gratuit prétend surpasser GPT-5 et Sonnet 4.5





La course en matière d'IA entre les États-Unis et la Chine vient de s'intensifier, une fois de plus.

L'entreprise basée à Pékin a lancé Kimi K2 Thinking, un modèle de raisonnement qui, selon elle, surpasse GPT-5 d'OpenAI et Claude Sonnet 4.5 d'Anthropic sur des tests de performance clés, tels que Humanity's Last Exam, BrowseComp (qui teste la capacité des agents d'IA à extraire des informations difficiles à trouver en ligne via les navigateurs web) et Seal-0 (qui évalue les capacités de raisonnement). Kimi K2 Thinking a également démontré des capacités de codage comparables à celles de GPT-5 et Sonnet 4.5, sans toutefois être significativement supérieures.

« En raisonnant tout en utilisant activement un ensemble diversifié d'outils, K2 Thinking est capable de planifier, de raisonner, d'exécuter et de s'adapter en des centaines d'étapes pour s'attaquer à certains des problèmes académiques et analytiques les plus complexes », écrit Moonshot.

Ce que propose Kimi K2

Kimi K2 Thinking est un modèle de type « Mixture-of-Experts » (MoE) qui combine planification à long terme, raisonnement adaptatif et utilisation d'outils en ligne (tels que des navigateurs), « générant et affinant continuellement des hypothèses, vérifiant les preuves, raisonnant et construisant des réponses cohérentes », a écrit l'entreprise. « Ce raisonnement imbriqué lui permet de décomposer des problèmes ambigus et ouverts en sous-tâches claires et réalisables. » Il a été entraîné avec environ 1 000 milliards de paramètres et est accessible sur Hugging Face.

Kimi K2 Thinking, qui s'appuie sur le modèle Kimi K2 publié en juillet, est open source, ce qui signifie que les développeurs peuvent accéder gratuitement au code source et aux pondérations sous-jacentes et les modifier. Il est important de noter que ce modèle qui, selon Moonshot, possède des capacités d'agentivité plus avancées que les modèles de pointe d'OpenAI et d'Anthropic, est gratuit. Moonshot a également indiqué que son entraînement a coûté moins de 5 millions de dollars, une somme dérisoire comparée aux milliards dépensés par les plus grands laboratoires d'IA américains.

Si cela est vérifié de manière externe, les implications pourraient être considérables, ou désastreuses, comme la panique provoquée par DeepSeek en janvier 2025.

Un modèle économique bousculé

Jusqu'à présent, l'argument de vente dominant dans la Silicon Valley est de convaincre qu'il est judicieux de payer pour des outils d'IA propriétaires auprès d'un développeur leader, sans tenir compte du fait que la grande majorité des entreprises utilisant l'IA n'ont constaté aucun retour sur investissement mesurable.

À l'instar du modèle R1 de DeepSeek, l'arrivée du nouveau modèle de Moonshot remet en question toute la logique de cet argumentaire de vente. Soudain, les entreprises ont à leur disposition un modèle d'IA gratuit, censément plus performant que les meilleurs modèles propriétaires disponibles pour effectuer des tâches critiques.

Bien sûr, il est fort improbable que des cohortes d'entreprises rejettent en bloc l'IA et résilient immédiatement leurs abonnements OpenAI ou Anthropic simplement parce que la dernière entreprise chinoise à la mode prétend avoir développé un modèle plus avancé. Mais cela va certainement faire parler et susciter à nouveau des interrogations : et si le modèle d'IA propriétaire et par abonnement qu'on leur a vendu n'était pas la seule voie d'avenir ? Certaines entreprises américaines, comme Airbnb, privilégient désormais les outils d'IA chinois à ceux de leurs homologues américains, invoquant à la fois leurs meilleures performances sur certaines tâches critiques et leur coût inférieur. Bien sûr, certains experts s'inquiètent du risque accru que représentent les modèles open source, en particulier ceux d'origine étrangère. Plusieurs agences américaines et d'autres pays ont rapidement interdit DeepSeek.

Confrontation IA : États-Unis contre Chine

Les décideurs politiques et les experts technologiques américains ont souvent présenté cette course comme un affrontement idéologique : d'un côté, « l'IA américaine » incarnerait les idéaux de la démocratie libérale occidentale, et de l'autre, « l'IA chinoise » représenterait le contrôle centralisé de la circulation et la censure de l'information.

S'il est vrai que certains modèles d'IA développés par des laboratoires chinois présentent des biais et semblent s'aligner sur la politique officielle du Parti communiste chinois, il est important de garder à l'esprit que tous les systèmes d'IA, quel que soit le pays d'origine de leur société mère, comportent une forme de biais. La technologie que vous utilisez reflétera, dans une certaine mesure, la vision du monde de ceux qui l'ont conçue et les biais inhérents aux données ayant servi à son entraînement. Quoi qu'il en soit, les considérations idéologiques pourraient bien passer au second plan face aux considérations financières si les performances du nouveau modèle Kimi se confirment au vu des chiffres impressionnants affichés sur le site web de Moonshot. Aucun investisseur ne peut ignorer son prix dérisoire de 4,6 millions de dollars (selon CNBC).

Aux États-Unis, alors que les entreprises et les particuliers ont été convaincus de l'intérêt d'investir dans un modèle propriétaire haut de gamme, on a fait croire aux investisseurs que le développement de ces outils exigeait des sommes colossales, plusieurs dizaines de milliards de dollars, alors même que nombre de ces entreprises ne sont pas encore rentables.

Jusqu'à présent, ça a fonctionné. Les principaux laboratoires d'IA américains, comme OpenAI et Anthropic, sont désormais valorisés à plusieurs centaines de milliards de dollars, et leurs dépenses en infrastructures et en puissance de calcul nécessaires à la création de modèles toujours plus performants augmentent de jour en jour. Mais la perspective d'une bulle spéculative autour de l'IA suscite des craintes grandissantes.Seul l'avenir nous dira si nous vivons réellement dans une bulle spéculative autour de l'IA. Mais une chose est sûre : l'arrivée soudaine d'un outil gratuit qui surpasse les modèles phares d'OpenAI et d'Anthropic va donner des sueurs froides à de nombreux investisseurs.

-Moonshot a lancé jeudi son nouveau modèle de pensée Kimi K2.
-Ce modèle affirme surpasser GPT-5 et Sonnet 4.5 sur certains tests de performance.
-L'IA open source représente un défi pour les modèles propriétaires américains.

De la vraie fourrure est parfois étiquetée « fausse » !



Lors de la préhistoire, les fourrures d'animaux étaient déjà utilisées pour se couvrir à des fins de survie. Mais aujourd'hui, de nombreux textiles synthétiques nous permettent de nous vêtir et de lutter efficacement contre le froid. L'utilisation de fourrure dans la fabrication de vêtements a alors un but essentiellement esthétique : un col en fourrure sur un manteau lui donnera un look plus luxueux, un pompon en fourrure sur une chaussure lui apportera une touche de fantaisie, etc…
Cependant, l'utilisation de fourrure fait polémique. Alors que certains approuvent les vêtements en fourrure véritable de par leur authenticité, d'autres prennent la défense des animaux. Élevage de lapins et de visons, chasse de renards en nature : une portion grandissante du public dénonce ces pratiques, considérées comme allant à l'encontre de l'éthique.
La fourrure synthétique devient alors un excellent compromis : on conserve la classe du vêtement et sa texture douce, et aucun animal n'est tué pour sa fabrication. L'utilisation de fausse fourrure est de plus en plus plébiscitée, et de nombreuses marques comme Peter Hahn mettent un point d'honneur à ne mettre en vente que des produits sans fourrure réelle, certifiés par des organismes de protection animale.
Mais alors que l'engouement autour de la fourrure synthétique progresse, certains commerçants moins scrupuleux n'hésitent pas à vendre de la fourrure d'origine animale en la faisant passer pour de la fausse auprès de leurs acheteurs. La raison derrière ce comportement est que la fourrure synthétique est généralement plus coûteuse à produire que la vraie. Par conséquent, vendre de la vraie fourrure étiquetée « fausse » permet de réduire les coûts tout en répondant à la demande grandissante en fourrure synthétique.
Parfois, le revendeur final n'est même pas au courant de la supercherie, cette dernière arrivant plus tôt dans la chaîne logistique. De grandes enseignes de distribution en ont fait les frais au Royaume-Uni en 2017.
En effet, les techniques de fabrication de fourrures synthétiques se sont tellement développées que les produits ont parfois l'air plus vrais que nature, à tel point qu'en 2013, une actrice végane a dû prouver à sa fanbase indignée que son manteau de fourrure est bien faux.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Qui est Vance Boelter, l'homme arrêté après avoir tiré sur des élus démocrates ?



Suspecté d'avoir assassiné une élue locale du Minnesota et tenté d'en tuer un autre, Vance Boelter est un Chrétien évangélique conservateur, farouche opposant au droit d'avorter, supporter de Trump

Sa cavale a pris fin dimanche soir à Green Isle, une petite ville de 500 habitants situé à l'ouest de Minneapolis. La voiture de Vance Boelter, suspecté d'avoir assassiné une élue locale du Minnesota et tenté d'en tuer un autre, avait été retrouvée dans l'après-midi dans cette zone. Une centaine de policiers, ainsi que des moyens aériens, étaient à ses trousses. Même s'il était armé, il a été arrêté « sans l'usage de la force », a déclaré Jeremy Geiger, un colonel de la police du Minnesota.
Vance Boelter est accusé de s'être déguisé en policier pour tuer Melissa Hortman et son époux. Il est aussi suspecté d'avoir gravement blessé un autre élu, John Hoffman, ainsi que sa femme. Il a laissé dans sa voiture des tracts portant le nom des manifestations anti-Trump, « No Kings », ainsi qu'un manifeste comportant une liste de nombreux élus, dont ceux des victimes, Melissa Hortman et John Hoffman.
La sénatrice démocrate de cet Etat du nord des Etats-Unis, Amy Klobuchar, a estimé sur NBC que la tuerie était en « lien avec l'avortement, en raison des groupes ». Melissa Hortman, 55 ans et mère de deux enfants, était une ancienne présidente de la Chambre des représentants du Minnesota. Elle avait fait de la protection du droit à l'IVG sa grande priorité.

« Ce n'était pas quelqu'un de haineux »

David Carlson, un ami de Vance Boelter, l'a présenté à CNN comme un Chrétien évangélique conservateur, farouche opposant au droit d'avorter.
« Ce n'était pas ce qui le définissait », a-t-il nuancé à propos de ses convictions religieuses et politiques. « Ce n'était pas quelqu'un de haineux. Mais il avait besoin d'aide. » Vance Boelter était « un partisan de Trump », a indiqué David Carlson au New York Post. « Il a voté pour Trump. Il aimait Trump. J'aime Trump »
Sur LinkedIn, Vance Boelter affirme être titulaire d'un doctorat en leadership pédagogique et d'une maîtrise en sciences de gestion, obtenus à l'Université Cardinal Stritch de Milwaukee. Il se présente comme le PDG du groupe Red Lion, basé en République démocratique du Congo, depuis décembre 2021. Auparavant, il aurait travaillé durant cinq ans comme manager pour la chaîne de supermarchés 7 Eleven.
Il dirigeait aussi avec son épouse Praetorian Guards Security Services, une société de sécurité privée. Sur le site de l'entreprise, il est présenté comme « directeur des patrouilles de sécurité ». Sa biographie est étrangement élogieuse. « Le Dr Vance Boelter a participé à des missions de sécurité en Europe de l'Est, en Afrique, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, notamment en Cisjordanie, au Sud-Liban et dans la bande de Gaza. Il possède une solide expérience de terrain et une solide formation dispensée par des sociétés de sécurité privées et des militaires américains. Il a travaillé pour la plus grande entreprise américaine de raffinage de pétrole, la plus grande entreprise agroalimentaire mondiale basée en Suisse et le plus grand détaillant de proximité au monde basé au Japon. »

« Je vais être absent un moment »

En réalité, les affaires de Vance Boelter ne marchaient pas très bien, selon David Carlson. Son ami rencontrait des difficultés financières causées par ses nombreux voyages en Afrique. « Le problème, c'est qu'il a quitté tous ses emplois pour aller là-bas », a-t-il expliqué à CNN. « Et puis il revient et essaie de trouver un autre emploi. Ça ne marchait pas très bien. » Depuis quelque temps, Vance Boelter travaillait quelques jours par semaine pour une entreprise de pompes funèbres.
Juste avant de passer à l'acte, Vance Boelter lui avait envoyé à lui et à un autre de ses amis ce message glaçant, rapporté par le Minnesota Star Tribune. « Je vais être absent un moment. Je serai peut-être mort bientôt, alors je voulais juste vous dire que je vous aime tous les deux et que j'aurais préféré que ça ne se passe pas comme ça. » « Il a regardé autour de lui, mais peut-être que ça n'a pas marché et qu'il a abandonné et décidé de partir auréolé de gloire », a répondu David Carlson à CNN. « Je n'ai aucune idée de ce qu'il pensait. »
David Carlson a aussi déclaré au New York Times que Vance Boelter n'avait « jamais mentionné » devant lui les victimes. Selon les médias américains, il a siégé au Workforce Development Board, un comité composé de chefs d'entreprise chargé de formuler des propositions au gouvernement de l'Etat du Minnesota. Dans ce cadre, il aurait participé à une réunion virtuelle, en 2022, avec le sénateur Hoffman.

Cette famille bretonne a gagné deux fois au Loto le même soir (dont le jackpot)

La Française des jeux a dévoilé qu'une famille résidant dans les Côtes-d'Armor avait remporté deux gros, voire très gros gains, à la fin du mois d'avril dernier.

DIVERTISSEMENT - C'est qui s'appelle avoir beaucoup, beaucoup de veine. Sur les quelque 27 millions de personnes qui jouent au loto chaque année en France, cette famille compte deux vainqueurs. La Française des jeux a révélé dans un communiqué de presse le jeudi 5 juin qu'une même famille avait remporté deux fois la mise, le même soir. Et notamment un jackpot.
C'est un communiqué de FDJ United qui relate cette histoire peu banale. Un couple originaire de la petite ville d'Hilion en Bretagne a tiré deux fois le gros lot. Ce couple est habitué à jouer les mêmes numéros chaque semaine, à l'exception du numéro chance. Et le soir du 23 avril, ces numéros leur auront justement porté chance. L'épouse du couple a tout d'abord réalisé qu'elle avait remporté la somme (pas modique) de 60 000 euros.Puis, en regardant le tirage une seconde fois, elle a compris que son mari avait eu la main encore plus heureuse. En cochant les numéros 3, 5, 15, 20, 35 et le numéro chance : 8, ce dernier a remporté le jackpot de 12 millions d'euros. « Au début, je n'y croyais pas trop. J'ai terminé l'activité que j'étais en train de faire. Ensuite, j'ai regardé l'émission du tirage avec Jean-Pierre Foucault et là, j'ai eu un frisson. Puis, nous avons demandé à nos enfants de venir pour leur annoncer la grande nouvelle. Ils étaient sous le choc ».Comme l'a expliqué le couple à la FDJ, ils ont



précieusement rangé leurs tickets respectifs, pour être certains de ne pas les perdre. Leur projet avec cette coquette somme : acquérir une grande maison au bord de la mer. Ce qui devrait pouvoir se faire.

Au Vietnam, une province suffoque sous la poussière de la construction d'un aéroport

Chaque matin, Tran Minh Hoang commence sa journée un tuyau d'arrosage à la main : il tente de débarrasser les abords de sa maison de l'épaisse couche de poussière qui s'y dépose depuis le début des travaux de construction du nouvel aéroport de Ho Chi Minh-Ville.



Avec ses quatre pistes, le futur aéroport de Long Thanh, à 40 kilomètres de la métropole du sud du Vietnam, doit devenir le plus grand hub aérien du pays, avec 100 millions de passagers et cinq millions de tonnes de fret transportés par an.
Mais depuis que les travaux de terrassement ont démarré au début de l'année dans la province de Dong Nai, soulevant des tonnes de poussière, la vie des riverains est devenue un enfer à 10 kilomètres à la ronde. "C'est insupportable. La poussière rouge est partout", soupire Tran Minh Hoang, 59 ans. Elle se dépose tant sur les arbres qu'à l'intérieur des maisons. En désespoir de cause, Tran Minh Hoang a commencé à calfeutrer la sienne avec du film plastique pour tenter de la protéger. "Ca va un peu mieux comme ça", note-t-il. Son épouse, Nguyen Thi Tuyet Hanh, explique ne plus guère pouvoir sortir leur petit-fils, âgé de un an :

Un taux de poussières dans l'air extrêmement élevé

Des mesures officielles ont établi que les taux de poussières dans l'air dépassaient de 18 fois les normes autorisées et le ministère de l'Environnement a ordonné une enquête, selon les médias d'Etat.
Face aux plaintes des habitants, les responsables du chantier ont tenté de damer la terre pour réduire les émissions de poussière. Mais "la mesure n'a pas fonctionné car le site est trop étendu", a reconnu un responsable de l'opérateur Airports Corporation of Vietnam (ACV), Do Tat Binh.

Un aéroport qui devrait être inaugurée en 2026

D'un coût évalué à 16 milliards de dollars, le futur aéroport s'étendra sur 5.000 hectares et doit voir sa première piste être, en principe, inaugurée en 2026.
Nguyen Thi Tuyet Hanh reconnaît s'être réjouie quand le projet d'aéroport avait été annoncé, espérant alors qu'il valoriserait le secteur.
"Au début, nous avons été tellement contents d'apprendre qu'il y aurait un énorme aéroport sans le coin. Mais maintenant, ça nous rend malade", confie-t-elle.

Pourquoi toutes les catastrophes ne se transforment pas en crises alimentaires



ALORS que l'entièreté de la planète se réchauffe, entraînant toujours plus de dérèglements, sans compter les conflits qui éclatent par-ci par-là sur la carte du globe, des chercheurs apportent une lueur d'espoir. Ils assurent que, si les catastrophes ne peuvent pas toujours être évitées, leurs conséquences peuvent être limitées. Comme la faim.
nondations, incendies, guerres, séismes ou épidémies... Toutes ces catastrophes peuvent perturber une région, un pays, voire la planète entière, lorsqu'elles surviennent.
Les répercussions apparaissent par ricochet sur les habitants et professionnels installés dans la zone touchée. L'économie en est toujours affectée. L'accès à la nourriture aussi, mais à des échelles variables. Les récoltes peuvent être détruites, les animaux tués, les cultures dévastées, l'eau contaminée, les routes coupées et les communautés isolées.
Une nouvelle étude publiée dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS) et relayée par EurekAlert, démontre toutefois qu'une catastrophe d'ampleur ne conduit pas de facto à une crise alimentaire. Pour les auteurs de ce rapport, la clé pour ne pas aggraver les chocs se trouverait dans la résilience des populations et des écosystèmes, dans ce cas précis des systèmes alimentaires.

Une question de préparation et de capacités

En s'appuyant sur un ensemble de données récoltées dans plusieurs dizaines de pays à travers le monde sur plus de dix ans, les chercheurs prouvent que le niveau de développement d'une nation ou la fréquence des catastrophes qu'elle subit ne suffisent pas à expliquer sa capacité à éviter la famine. Plusieurs pays, par exemple en Asie, ont amélioré leur sécurité alimentaire alors qu'ils sont plus exposés à ces problèmes que le reste du monde.
"Les crises alimentaires ne sont pas inéluctables. Les souffrances peuvent être évitées si les pays, et en particulier leurs systèmes alimentaires, sont suffisamment préparés", affirme Chris Béné, l'auteur principal de l'étude.
Son équipe s'est penchée sur plusieurs cas de catastrophes survenues dans des pays aux niveaux de revenus variés. Ils ont analysé divers facteurs tels que la gravité des chocs et l'efficacité des gouvernements en place, la qualité des infrastructures, la cohésion économique et sociale, mais aussi, les caractéristiques de leurs systèmes alimentaires. "Un point essentiel", insistent-ils.

Des enseignements précieux alors que les chocs se multiplient

Leurs résultats révèlent qu'un pays qui dispose de plusieurs sources d'approvisionnement alimentaire est mieux armé lorsqu'une catastrophe frappe. Les risques de crise sont manifestement réduits.
De même, le bon fonctionnement des services publics et de l'administration, tout comme un meilleur accès aux nouvelles technologies et aux marchés financiers, jouent un rôle crucial. À long terme, le capital social s'avère également important.
"Pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires, les gouvernements, les agences de développement et les institutions financières doivent donner la priorité au renforcement des capacités publiques d'anticipation et de réponse aux chocs et catastrophes, à la promotion de la diversité et de la redondance au sein des systèmes alimentaires, plutôt qu'à la seule efficacité ou aux chaînes d'approvisionnement en flux tendu", avertit Jose-Luis Vivero-Pol, l'un des co-auteurs. Il préconise également des investissements dans les capacités humaines, au niveau des ménages et des communautés, afin de préserver la nutrition et le patrimoine des familles.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

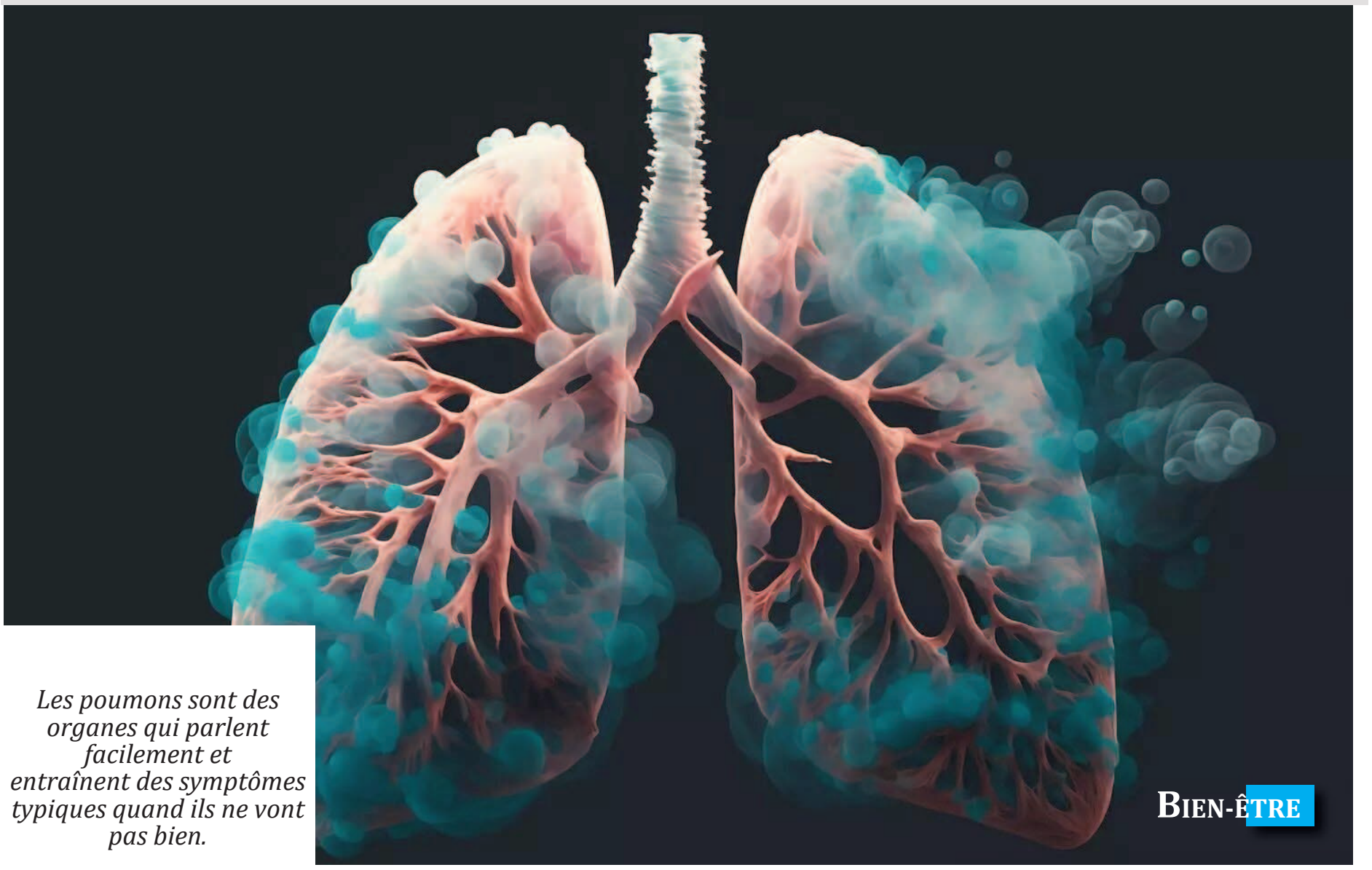
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Les poumons sont des organes qui parlent facilement et entraînent des symptômes typiques quand ils ne vont pas bien.

BIEN-ÊTRE

Ces 3 signes qui montrent que vos poumons sont en mauvaise santé

Contrairement à d'autres organes comme le cœur ou le foie, des poumons en souffrance donnent des symptômes d'alerte qu'il faut particulièrement surveiller, surtout si on est fumeur et qu'on a plus de 40 ans.

"On devrait écouter nos poumons car ce sont des organes qui parlent facilement. Les signes cliniques d'un poumon en mauvaise santé sont souvent minimisés, pourtant ils sont très clairs.

Trois signes, simples à identifier, ont d'ailleurs été répertoriés dans un auto-questionnaire réalisé par la Haute autorité de Santé (HAS) pour dépister des maladies pulmonaires comme la BPCO", nous expose en préambule le Pr Jésus Gonzalez, pneumologue au CHU Pitié-Salpêtrière et Président de la Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF).

Je tousse souvent

Une toux persistante ou fréquente peut révéler un poumon malade. Si on tousse tous les jours, on a son poumon abîmé. "Tousser est un réflexe de défense : naturellement, on tousse si on respire une substance irritante pour les voies respiratoires ou si on a avalé de travers. En revanche, tousser, même de temps en temps n'est pas normal et on ne doit pas tousser sans raison.

A chaque fois qu'on tousse, c'est un signe que quelque chose est en train d'irriter le poumon", nous explique le Pr Jésus Gonzalez. De la même façon, le fait d'avoir des infections ou inflammations pulmonaires qui reviennent sans cesse comme des bronchites n'est pas normal et doit amener à consulter sans attendre que les symptômes s'aggravent.

Ma toux est grasse et j'ai des glaires

"Une toux grasse ou qui ramène des crachats (on parle de "toux productive" qui produit du mucus) est un signe d'une atteinte au(x) poumon(s)", indique-t-il. Surtout si ça vous prend au réveil. Plus inquiétant encore :

la présence de sang dans les expectorations, qui est souvent liée à une maladie du poumon. "Ce sont des alertes faciles et simples à reconnaître qui, si elles sont négligées, peuvent avoir des conséquences gravissimes", prévient notre interlocuteur.

Je suis plus essoufflé(e) que les personnes de mon âge

"Etre plus facilement essoufflé(e) que les personnes de votre âge, lors d'une activité du quotidien (monter des marches d'escalier ou marcher vite par exemple) ou sportive (vous faites du vélo et vous êtes beaucoup plus essoufflé que vos partenaires) peut être un signe d'une souffrance au poumon. L'essoufflement avant l'âge de 40 ans est souvent lié à une pathologie respiratoire. Il convient d'aller voir le pneumologue. Après 40 ans, il faudra peut-être aussi aller voir un cardiologue", indique notre interlocuteur.

Arthrose : ces erreurs aggravent les douleurs, ne les faites plus



LOIN DE SOULAGER les douloureux symptômes de cette maladie articulaire, certaines de nos habitudes ne font qu'amplifier l'arthrose. L'arthrose est une maladie articulaire qui touche 10 millions de personnes en France, un chiffre record qui fait de cette pathologie l'affection articulaire la plus répandue. Elle est causée par la destruction du cartilage, un tissu qui, en tapissant les extrémités osseuses, leur permet de glisser l'une sur l'autre. Lorsqu'il vient à s'affiner puis à disparaitre, les os se retrouvent en contact, ce qui provoque des douleurs parfois si vives qu'elles perturbent le quotidien. Selon une enquête menée par l'Inserm, l'arthrose est à l'origine d'insomnies pour 65 % des malades et poussent 56 % à arrêter leurs activités de loisirs. Or c'est une erreur que de ne plus bouger. Et ce n'est pas la seule. Voici les habitudes néfastes pour les articulations quand on souffre.

Erreur 1 : ne plus solliciter l'articulation qui fait mal

Vous pensiez qu'il fallait éviter de solliciter les articulations pour ne plus souffrir ? "Contrairement aux idées reçues, pratiquer une activité physique en dehors des poussées inflammatoires, est loin de provoquer ou d'aggraver la maladie, assure le Dr. Laurent Grange.

Elle est même un réel remède car bouger ne présente que des avantages : l'activité physique permet de conserver une bonne mobilité, entretient la tonicité des muscles qui entourent l'articulation, stimule les cellules du cartilage, favorisant son renouvellement et favorise la perte de poids, facteur aggravant de la maladie".

Quelles sont les activités à privilégier ? Celles qui vous fait envie, car rien n'est interdit, que ce soit le vélo, la natation, la danse, la musculation ou même la course à pieds, puisque selon une récente étude, le running n'est en rien toxique pour le cartilage, et ne fait pas le lit de l'arthrose du genou. A pratiquer à son rythme, durant environ 30 min.

Erreur 2 : prendre ce médicament qui n'est pas très efficace

Inutile de serrer les dents quand le mal survient en espérant qu'il passe vite. Le risque serait de ne plus quitter son fauteuil et d'entrer dans le cercle vicieux de la sédentarité. Pour autant, n'abusez pas du paracétamol. "Non seulement, la molécule n'est pas très efficace contre les douleurs articulaires mais, en cas de surdose, elle peut être toxique pour le foie, rappelle le Dr. Grange. Les AINS possèdent un meilleur effet antalgique, mais doivent être réservés aux poussées douloureuses, pour une durée courte et à la dose la plus faible possible, en ayant vérifié l'absence de contre-indication et, notamment, de facteurs de risque cardiovasculaires et/ou digestifs". En cas d'intolérance, ils seront prescrits localement sous forme de gel à appliquer par un léger massage décontracturant.

Erreur 3 : croire que les médecines naturelles ne servent à rien

Ce n'est pas parce qu'elles sont naturelles qu'elles sont inefficaces sur les douleurs. "L'application de froid sur la zone douloureuse lors des poussées inflammatoires aide à calmer les douleurs", confirme le rhumatologue. A tester : les compléments alimentaires à base de curcuma, un essai contre placebo rendu publique en 2020 a révélé que cette épice soulage les douleurs de la gonarthrose (arthrose du genou) en 3 mois.

Erreur 4 : négliger son équilibre

Un petit déséquilibre peut suffire à amplifier les douleurs arthrosiques du genou et de la hanche. Une consultation chez un podologue pour prescrire des semelles sur-mesure permet alors de corriger rapidement le problème. Ne vous priver pas d'utiliser une canne ou un bâton de marche. "Leur usage diminue d'ailleurs de 30 à 40 % la pression sur le genou".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Willaya de Tlemcen
Etablissement Public
De sante de proximité de Maghnia

AVIS DE RECRUTMENT

La direction d'Etablissement Public de santé de proximité de Maghnia annonce l'ouverture d'un concours sur titre pour le recrutement de Médecin généraliste de la santé publique

Grade	Nombre des postes	Mode de recrutement	Diplôme exigé	Lieu de recrutement	Observation
Pharmacien généraliste du 1ére degré de sante publique	01	Sur titre	Diplôme en Pharmacien ou un titre reconnu équivalent	Etablissement Public De sante de proximité de Maghnia	

Le dossier de candidat doit comporter les pièces suivantes :

1. Une demande manuscrite de participation
2. Fiche de renseignement
3. Une copie de la carte d'identité
4. Une copie certifiée conforme du diplôme
5. Une copie justifiant du candidat vis-vis du service national
6. Une copie certifiée conforme du relevé de note du Cursus
7. Deux (02) photos d'identité.
8. Attestation de résidant
9. Certificats médicaux(médecine générale - pneumo-phtisiologic)
10. 2 enveloppes moyenne

Observation

Les dossiers complets doivent être adressés à l'Etablissement Public De sante de proximité de Maghnia dans un délai ne dépassant pas les 15 jours à compter de la date de parution du présent article dans le journal.
Tout dossier incomplet ou ne remplissant pas les conditions exigées ou parvenu après la date de clôturé sera rejeté.

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2631014042**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
Ministère de la Santé
Direction de la santé et de la population wilaya de Relizane
Etablissement public de santé de proximité de Relizane

AVIS DE RECRUTEMENT PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRE

Etablissement public de santé de proximité de Relizane lance un Avis de Recrutement par voie de concours sur Titre pour les grades suivants :

Grades	Mode de recrutement	Postes Ouverts	Conditions d accès	Spécialité	Structure d'affectation	Autres condition
Médecin généraliste de sante publique	Concours sur titre	02	Diplôme Doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Médecin général	Etablissement public de sante de proximité de Relizane	Résidence ou territoire de la wilaya de Relizane
–Médecin dentiste généraliste de sante publique	Concours sur titre	02	Diplôme Doctorat en médecine dentaire ou d'un titre reconnu équivalent	Médecin dentaire		

Dossier à fournir

- Demande manuscrite de participation
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Copie certifiée conforme à l'originale du diplôme ou d'un titre reconnue équivalent + Relevés de notes du cursus de formation
- Fiche de renseignement dument remplie par le candidat, télécharger par le site de la direction générale de la fonction publique.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, Celle-ci doivent être dument visés par l'organe de sécurité pour l'expérience acquise dans le secteur privé, Le cas échéant.
- Les attestations de travail précisent la durée de travail du candidat(ANEM. DAS) dans la spécialité dument
- fiche de Résidence
- 02 photos d'identités.

Les candidats admis doivent compléter le dossier suivant:

- Une copie de la Justification vis-à-vis du service national.
- 02 certificat médicaux (médecine généraliste ; pneumo-phtisiologie) prouvant l'aptitude au candidat à l'exercice de l'emploi.
- Extrait de l'acte de naissance.

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

Les dossiers doivent être déposés au sous-direction des ressources humains de l établissement public de santé de proximité de Relizane – cité tob dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la première parution sur la presse nationale.

Observation : Les candidat qui ne sont pas admis a participer au concours sur la base des attestations peuvent introduire un recours auprès de l'autorité compétente pour désigner.qui devra diffuser ce recours et répondre aux intéressésau moins cinq(05) jours ouvrables avant la date de la tenue de ce concours

Tout dossier incomplet ou prévenu après le délai fixe, ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 29/09/2026 / ANEP 2631014054**



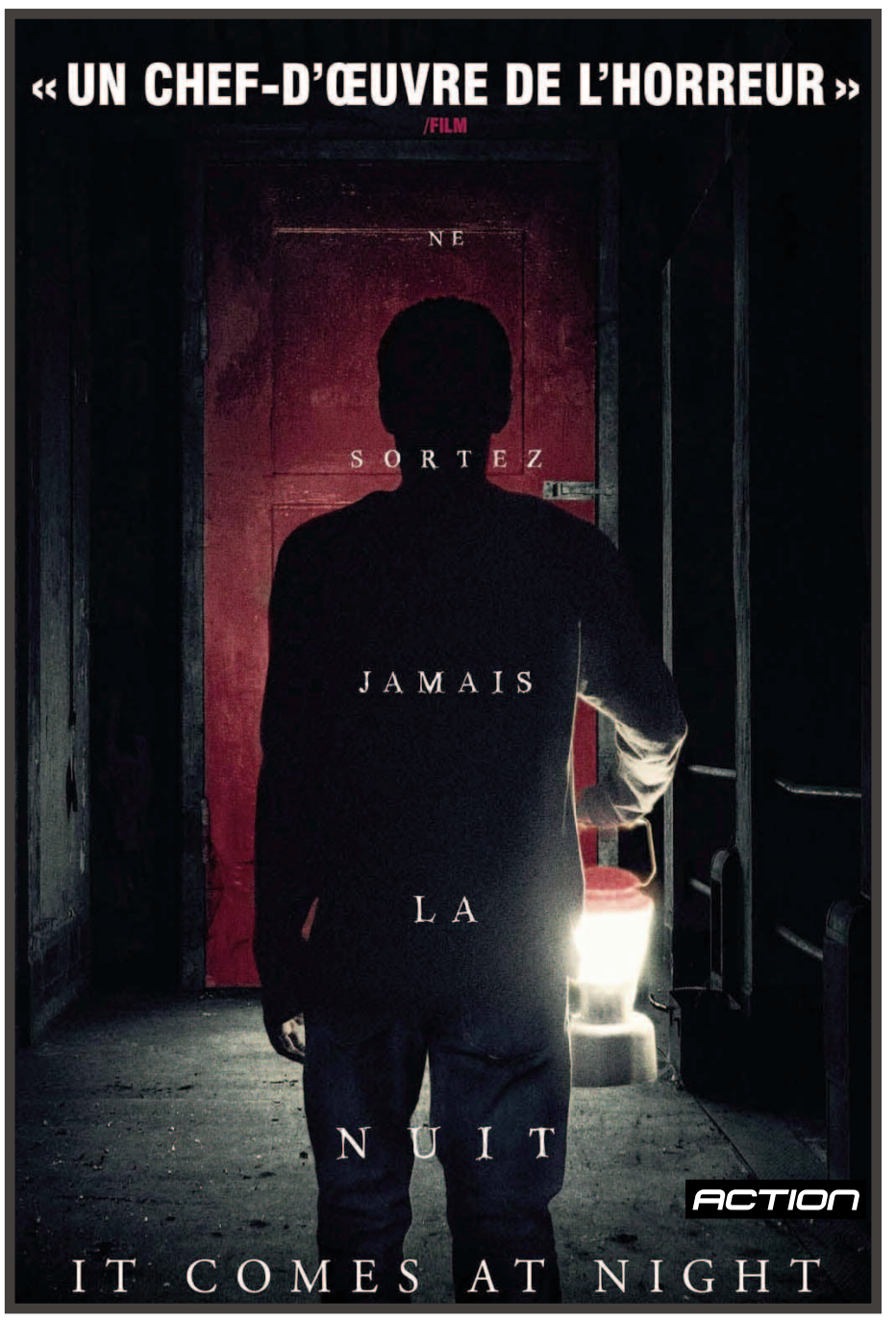




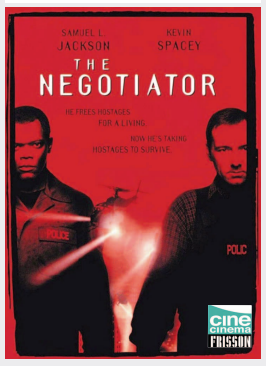


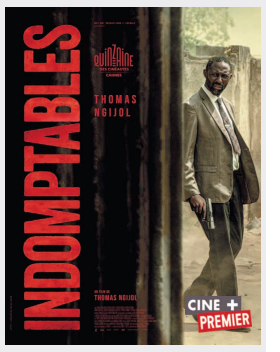






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - France 2026 — TF1
Koh-Lanta

21h00 Découvertes - France 2026 — France 2
Rendez-vous en terre inconnue

20h50 Série dramatique Etats-Unis - 2025 — 6ter
9-1-1

21h00 Drame historique Etats-Unis - 2025 — CANAL+
Nuremberg

21h00 Comédie — W9
France - 2020
Divorce Club

20h55 Film policier — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Allemagne 1998
Négociateur

21h05 Film catastrophe — 6ter
Etats-Unis - 1997
Volcano

21h00 Film policier France - Cameroun - 2025 — CINE+ PREMIER
Indomptables

21h00 Rugby : Test-match — CANAL+ SPORT
Australie / Afrique du Sud

21h00 Comédie policière Etats-Unis - 2025 — CINE+ CINEMA
Honey Don't !

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 1982
Le Père Noël est une ordure

21h25 Magazine de société — TMC
France
90' Enquêtes

21h00 la chaine ACTION



Thriller (Etats-Unis - 2017)

L'exécuteur

Jacob Harlon, plus connu sous le pseudonyme de Money, sort après plusieurs années d'incarcération. L'homme, qui n'a pas vu grandir son fils, fait désormais partie d'un dangereux gang. Au cours d'une soirée à laquelle le conduit Frank, un de ses complices, Harlon échappe de peu à une fusillade. Il se souvient alors de ce qui l'a conduit en prison : dix ans plus tôt, Jacob, un homme d'affaires prospère, vit heureux avec Kate, sa femme, et leur fils. Cette existence est bouleversée quand Jacob cause la mort d'un de ses amis au cours d'un accident de la route.

22h35

Thriller (Etats-Unis - 2017)

It Comes at Night

Dans une forêt dense, Paul (Joel Edgerton), sa femme Sarah (Carmen Ejogo) et leur fils Travis (Kelvin Harrison Jr.) tentent de survivre dans un monde ravagé par un virus mortel. La tension est palpable alors qu'ils rendent un dernier hommage à Bud, le père de Sarah, qu'ils doivent abattre pour éviter qu'il ne contamine le reste de la famille. Après avoir incinéré son corps, ils retournent à leur maison, refuge isolé et précaire. Cependant, la tranquillité est de courte durée.
En pleine nuit, des bruits inquiétants les réveillent.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:46	12:19	15:43	18:16	19:37
CONSTANTINE	04:51	12:24	15:48	18:20	19:41
ALGER	05:06	12:38	16:02	18:35	19:55
OUARGLA	05:00	12:29	15:54	18:26	19:43
CHLEF	05:13	12:45	16:09	18:41	20:02
MOSTAGANEM	05:18	12:50	16:14	18:46	20:06
ORAN	05:21	12:53	16:17	18:49	20:09

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8603 – MARDI 29 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	21°
Oran	31°	21°
Constantine	32°	17°
Ouargla	32°	20°

RAGE

L'Algérie enregistre 15 décès par an

Le ministère de la Santé réaffirme son engagement à éliminer les décès humains liés à la rage d'ici à 2030. En Algérie, la maladie reste endémique et provoque en moyenne 15 décès par an, dont plus de 40 % chez les enfants de moins de 15 ans.


Mohamed Seddik Aït Messaoudène.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a affirmé hier que «l'Algérie œuvre à atteindre l'objectif de zéro décès humain dû à la rage à l'horizon 2030». Il s'exprimait dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, le Dr Hadj Maâti Khalil Réda, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la rage.

Le ministre a également souligné que «cette journée constitue une étape importante pour renouveler notre engagement à poursuivre les efforts nationaux de prévention et de lutte contre cette maladie», insistant sur l'importance de renforcer la sensibilisation aux risques de la rage et de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés.

Célébrée cette année sous le thème «Rage : une seule santé, zéro décès», la Journée mondiale a été marquée en Algérie par une cérémonie organisée au siège du ministère de la Santé, en présence du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de cadres du secteur, des membres de la commission nationale chargée de la prévention et de la lutte contre les zoonoses, de la commission d'experts sur la rage, ainsi que de représentants des secteurs concernés et de la société civile.

Le ministre a rappelé que la rage demeure un défi de santé publique à l'échelle mondiale. «Elle sévit dans plus de 150 pays et entraîne chaque année près de 60 000 décès», a-t-il indiqué, précisant que la majorité de ces décès humains sont enregistrés en Asie et en Afrique et que les morsures de chiens infectés constituent la principale voie de transmission à l'homme.

En Algérie, «la rage demeure endémique», a relevé M. Aït Messaoudène. Le pays enregistre en moyenne 15 décès humains par an, dont «plus de 40 % chez les enfants âgés de moins de 15 ans».

Face à cette situation, le ministre a appelé à «poursuivre et renforcer les mesures de prévention et de lutte», notamment à travers la vaccination des animaux, la prise en charge rapide et appropriée des personnes victimes de morsures et la mise à disposition du traitement prophylactique après exposition.

Il a également insisté sur le rôle de la sensibilisation, appelant à «intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation», particulièrement au profit des catégories les plus exposées au risque. L'Algérie s'est engagée depuis plusieurs décennies dans la lutte contre cette zoonose. Le ministre a cité, à ce titre, la mise en place d'une commission multisectorielle de prévention et de lutte contre les maladies transmissibles de l'animal à l'homme, ainsi que le maintien d'une commission d'experts consacrée à la rage.

Il a également mis en avant la gratuité des vaccins, l'adoption de protocoles unifiés de prise en charge et la formation continue des professionnels de santé.

Avec l'appui de l'OMS, le ministère de la Santé a élaboré le Plan stratégique national multisectoriel de prévention et de lutte contre la rage 2023-2027, en cohérence avec la stratégie mondiale visant à éliminer, d'ici à 2030, les décès humains dus à la rage transmise par les chiens. Cette stratégie repose, a expliqué le ministre, sur l'approche «Une seule santé», fondée sur l'interconnexion entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement.

Elle s'articule autour de cinq axes : la vaccination de masse des chiens, le contrôle de leur population et la gestion du phénomène des chiens errants, le renforcement de la surveillance épidémiologique, la prise en charge rapide des victimes de morsures ainsi que l'organisation de campagnes nationales et locales d'information et de sensibilisation.

Pour le ministre, «l'atteinte de l'objectif de zéro décès humain dû à la rage à l'horizon 2030 exige la conjugaison des efforts de l'ensemble des secteurs et organismes concernés», ainsi qu'une meilleure coordination et une implication effective de la société civile et des citoyens.

Sihem Bounabi

CHANEGRIHA, LORS DE L'INSTALLATION DU DIRECTEUR CENTRAL DE LA SÉCURITÉ DE L'ARMÉE

La rigueur et la persévérance sont de mise

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé les cadres de la direction centrale de la Sécurité de l'Armée à poursuivre leurs efforts avec davantage de dévouement, de rigueur et de persévérance. Il s'exprimait hier à l'occasion de l'installation officielle du général Nourredine Maâche à la tête de cette direction. La cérémonie s'est déroulée au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, conformément au décret présidentiel en date du 22 septembre 2026. Le général Nourredine Maâche succède ainsi au général Abbas Ibrahim au poste de directeur central de la Sécurité de l'Armée. Lors de l'installation, le général d'Armée Saïd Chanegriha a ordonné aux cadres de la direction de travailler sous l'autorité du nouveau directeur, d'obéir à ses ordres et d'exécuter ses instructions, conformément aux exigences du service. Il les a également appelés à exercer leurs responsabilités dans le respect des règles et règlements militaires en vigueur ainsi que des lois de la République. Dans ses directives, le chef d'état-major a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts engagés avec le niveau de rigueur requis et la persévérance nécessaire pour l'accomplissement des missions confiées à la direction. Il a également appelé les cadres à faire preuve de davantage de dévouement dans l'exercice de leurs responsabilités. Le général d'Armée a, par ailleurs, inscrit ces orientations dans le respect des valeurs auxquelles demeure attachée l'institution militaire, en appelant à rester fidèles aux sacrifices des martyrs et à perpétuer les valeurs de la Révolution algérienne.

Aymen D.

SAHARA OCCIDENTAL

Neuf détenus en grève de la faim ouverte

NEUF détenus civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik observent, depuis le 23 septembre dernier, une grève de la faim ouverte dans les prisons marocaines. Ces détenus sahraouis n'ont pas changé leurs revendications depuis leur incarcération injuste et leur condamnation dans un simulacre de procès que la communauté internationale a condamné.

Cette fois, les détenus protestent contre leurs mauvaises conditions de détention imposées par l'administration pénitentiaire du Makhzen et réclament leur regroupement dans un même établissement pénitentiaire ainsi que leur transfert vers des prisons situées au Sahara occidental occupé. Ils demandent également la mise en œuvre des décisions des Nations unies relatives à leur situation. Selon la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS), dès le premier jour de la grève, on a fait état de mesures prises à l'encontre des détenus, notamment la privation de communications téléphoniques avec leurs familles et le renforcement des restrictions concernant les visites. Le lendemain, les inquiétudes se sont accentuées concernant le sort du détenu El-El-Bachir Khadda qui a été transféré, dans le plus grand secret, par l'administration de la prison de Tiflet dans une autre prison située à Agadir. Les autorités marocaines ont refusé de fournir à sa famille des informations précises sur le lieu où il se trouvait. Au troisième jour de la grève, la LPPS a fait état d'une détérioration de l'état de santé du détenu Mohamed Bani. Celui-ci a été transféré à l'infirmerie de la prison d'Aït Melloul après avoir, selon les informations communiquées par l'organisation, subi une forte chute de sa tension artérielle ainsi que des troubles du rythme cardiaque. Il a, de ce fait, suspendu sa grève de la faim. La famille du détenu Abdallah Abhah a, pour sa part, indiqué que l'un de ses proches avait été empêché de lui rendre visite. Elle a également fait état de la confiscation du sucre qu'il utilisait pendant sa grève. Un nouvel élément est intervenu dans la soirée du 25 septembre, lorsque la famille de El-El-Bachir Khadda a reçu un bref appel téléphonique de sa part. Il y a confirmé son arrivée à la prison de El-Aâyoun occupée (Sahara Occidental). La LPPS a estimé que l'arrivée de El-El-Bachir Khadda dans cette ville constituait une évolution allant dans le sens de l'une des revendications formulées par les détenus. Elle a toutefois souligné que la mobilisation se poursuivait et que l'objectif demeurait la satisfaction des revendications des détenus ainsi que la libération de l'ensemble des détenus civils sahraouis. Parallèlement, la LPPS a appelé les instances internationales et les organisations de défense des droits humains à intervenir au sujet de la situation des grévistes. Elle demande que leur intégrité physique soit garantie, qu'ils puissent communiquer avec leurs familles et leurs avocats et que leur état de santé fasse l'objet d'un suivi.

Ces demandes interviennent alors que la grève de la faim ouverte se poursuit, avec une crainte d'une détérioration de l'état de santé des détenus sahraouis.

Hachemi B.